
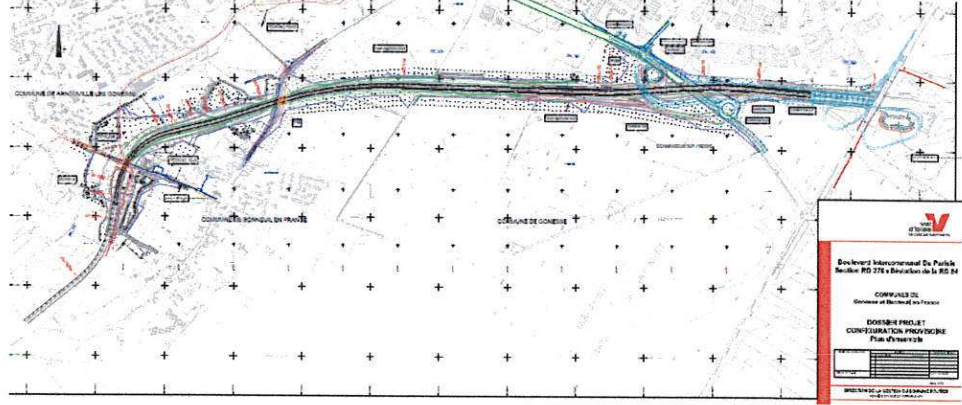


Titre du projet/ de l'action	3 Modernisation du RER D
Rappel objectifs du CDT (titre II)	<ul style="list-style-type: none"> - Rendre le territoire accessible en moins de 45 minutes à 60% des franciliens et en moins d'une heure à 100% des parisiens - Rendre accessible aux habitants du territoire la moitié des emplois et des pôles de formation d'Ile-de-France en moins d'une heure - Atteindre une part modale TC/mode doux de 50% sur les trajets principaux entre domicile et lieu de travail avec des objectifs plus ambitieux sur certains sites - Améliorer la desserte du territoire à l'échelle métropolitaine et le rendre plus visible et attractif - Renforcer les liens vers les territoires voisins
Maître d'ouvrage	RFF / SNCF
Emplacement ou périmètre envisagés.	<p>Les travaux de modernisation du RER D concernent à la fois les branches Nord et Sud, et plus particulièrement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le tronçon Paris Nord – Villiers-le-Bel - Le tronçon Châtelet – Gare de Lyon - Le tronçon Gare de Lyon – Villeneuve-Saint-Georges - La gare de Corbeil-Essonnes - La gare de Combs-la-Ville - La gare de Goussainville
Calendrier optimal des étapes d'élaboration et de réalisation	Elle s'inscrit dans le schéma directeur du RER D validé en 2006. Ce dernier prévoyait des actions de court terme, réalisées entre 2007 et 2009, des actions de moyen terme pour une réorganisation de la desserte en 2014 (dont une amélioration de la régularité dès fin 2013) et l'élaboration d'un schéma de principe à élaborer à long terme
Evaluation du coût	100 M€ engagés en 2006 pour les travaux liés à l'infrastructure
Conditions générales de financement	29% Etat, 68% Région Ile-de-France, 3% RFF

Titre du projet/ de l'action	4 Pôle multimodal Garges-Sarcelles
Rappel objectifs du CDT (titre II)	<ul style="list-style-type: none"> - Atteindre une part modale TC/mode doux de 50% sur les trajets principaux entre domicile et lieu de travail avec des objectifs plus ambitieux sur certains sites - Améliorer la desserte du territoire à l'échelle métropolitaine et le rendre plus visible et attractif - Renforcer les liens vers les territoires voisins
Maître d'ouvrage	RATP / SNCF / VDF
Emplacement ou périmètre envisagés.	<ul style="list-style-type: none"> - Contrat de pôle PDUIF : élargissement du pont et réaménagement de la gare routière (CG 95 et RATP) - Construction d'un parking souterrain de 264 places (Val de France) - Réhabilitation du bâtiment voyageurs (IMPAQT) et SDA-schéma directeur d'accessibilité (SNCF)
Calendrier optimal des étapes d'élaboration et de réalisation	<p>Contrat de pôle PDUIF Réaménagement de la gare routière: travaux septembre 2011 – juillet 2013</p> <p>Construction d'un parking souterrain de 264 places : 2008-2010 (travaux)</p> <p>Réhabilitation du bâtiment voyageurs et schéma directeur d'accessibilité (SDA) : travaux 2013-2015</p> <p><i>NB : il s'agit des dates des travaux uniquement</i></p>
Evaluation du coût	<ul style="list-style-type: none"> - Contrat de pôle PDUIF : 9,6 M€ HT - Parking souterrain : 6,8 M€ HT - Réhabilitation du bâtiment voyageurs (IMPAQT) et schéma directeur d'accessibilité : 10 M€
Conditions générales de financement	<ul style="list-style-type: none"> - Contrat de pôle PDUIF : STIF, Région, CG 95, FEDER, RATP, CA Val de France - Parking souterrain : STIF, Région, FEDER, Etat (FNADT et DGUHC) - Réhabilitation du bâtiment voyageurs (IMPAQT) et schéma directeur d'accessibilité : SNCF et STIF


Titre du projet/ de l'action	5 Tramway T5 - St Denis – Garges / Sarcelles
Rappel objectifs du CDT (titre II)	<ul style="list-style-type: none"> - Atteindre une part modale TC/mode doux de 50% sur les trajets principaux entre domicile et lieu de travail avec des objectifs plus ambitieux sur certains sites - Améliorer la desserte du territoire à l'échelle métropolitaine et le rendre plus visible et attractif - Renforcer les liens vers les territoires voisins - Améliorer la qualité de service grâce à une nouvelle hiérarchisation des infrastructures de transports en commun et du réseau viaire local - Assurer une intégration environnementale des infrastructures
Maître d'ouvrage	<p>Conseil Général du Val d'Oise (pour les aménagements urbains dans la partie Valdoisienne)</p> <p>La gouvernance de l'opération est assurée par les 3 maîtres d'ouvrages (RATP, CG 93 et CG 95). Le MOA coordonnateur est la RATP qui est l'interlocuteur principal du STIF.</p>
Emplacement ou périmètre	 <p>L'opération du Tramway T5 (Tramway sur pneu) a été déclarée d'utilité publique (DUP) en février 2005.</p> <p>Le Tramway T5 est un projet important traversant dans le Val d'Oise toute la ville de Sarcelles sur des voiries communales d'intérêt communautaire et des voiries départementales (RD 316 et RD 125), il s'agit d'un projet avec une multiplication d'intervenants aux responsabilités diverses (pouvoir de police, propriétaires fonciers, autres MOA....) à fédérer.</p>

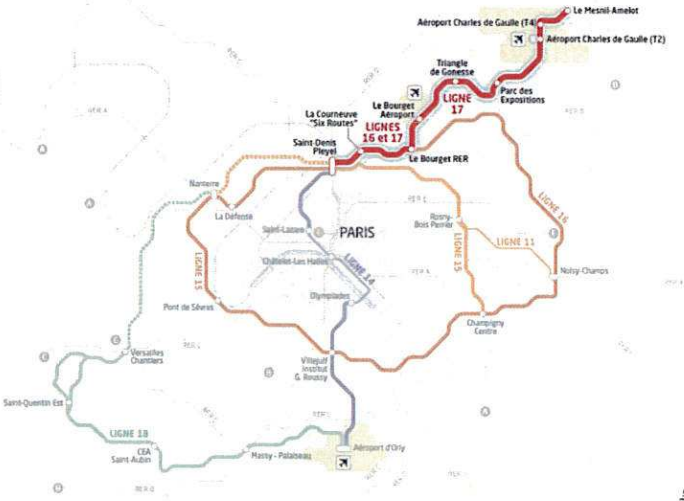
	Calendrier optimal des étapes d'élaboration et de réalisation	Les travaux d'Aménagements Urbain ont démarré en 2010 à la suite des dévoiements concessionnaires pour une mise en service commerciale au 2ème trimestre 2013.
	Evaluation du coût	Le coût global de l'opération est de 163 M€ en valeur 2006 (hors matériel roulant estimé à 52 M€).
	Conditions générales de financement	<p>L'opération a fait l'objet de 2 conventions de financement suivant la clé de répartition suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etat 17,2 % - RIF 71,5 % - RATP 1,3 % - CG 95 10,0 % (soit 16,3 M€).

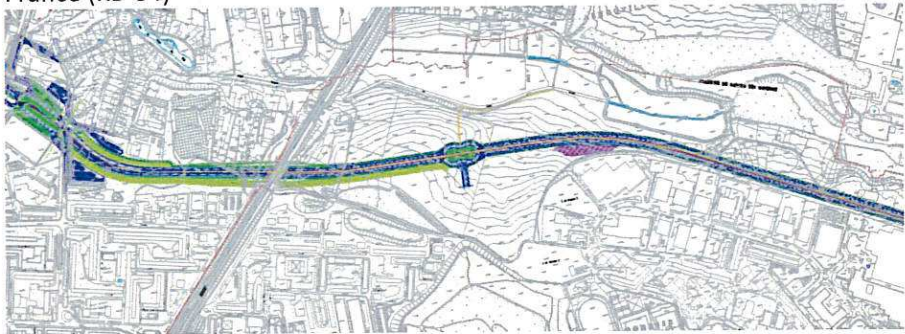
Titre du projet/ de l'action	<p>6 BIP / Est section RD 370 – RD 84a (déviation de la RD 84) Communes de Gonesse et Bonneuil en France</p>
Rappel objectifs du CDT (titre II)	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la desserte du territoire à l'échelle métropolitaine et le rendre plus visible et attractif - Renforcer les liens vers les territoires voisins - Améliorer la qualité de service grâce à une nouvelle hiérarchisation des infrastructures du réseau viaire local
Maître d'ouvrage	<p>Conseil Général du Val d'Oise - Direction des Routes</p>
Emplacement ou périmètre envisagés.	 <p>Longueur du projet = 2km800</p> <p>Réalisation d'une chaussée à 2x2 voies de 3.5 mètres de large avec création d'un site propre pour les transports en commun comprenant principalement:</p> <ul style="list-style-type: none"> • La construction d'un ouvrage d'art PI 9 surplombant la RD 47^{e1} à l'entrée Nord de l'agglomération de Bonneuil en France (travaux réalisés) • La construction d'un ouvrage d'art PI 10 Est surplombant la RD 47^{e1} à l'entrée Sud de l'agglomération de Bonneuil en France • La réalisation d'un bassin de retenue des eaux pluviales, confinement et confortement des sols en traversée de l'ancienne décharge et réalisation d'un bassin de stockage de lixiviats • La réalisation des terrassements, assainissements et chaussées, éclairage public de l'échangeur avec la RD 370, construction d'écrans phoniques sur l'ouvrage PI 10 Est et d'écrans visuels sur l'ouvrage PI 9, réalisation des équipements de sécurité • Les aménagements paysagers • La requalification de la RD 47^{e1}
Calendrier optimal des étapes d'élaboration et de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> • Mi 2013: Construction de l'ouvrage PI 10 Est - Début des terrassements, et de l'assainissement • 2014: Début des travaux des chaussées, des écrans phoniques et des équipements de sécurité • 2015: Travaux de signalisation verticale directionnelle et de police, fin des travaux de chaussée. Mise en service • 2016: Aménagement paysagers et requalification RD 47^{e1} dans la traversée de Bonneuil-en-France et Gonesse

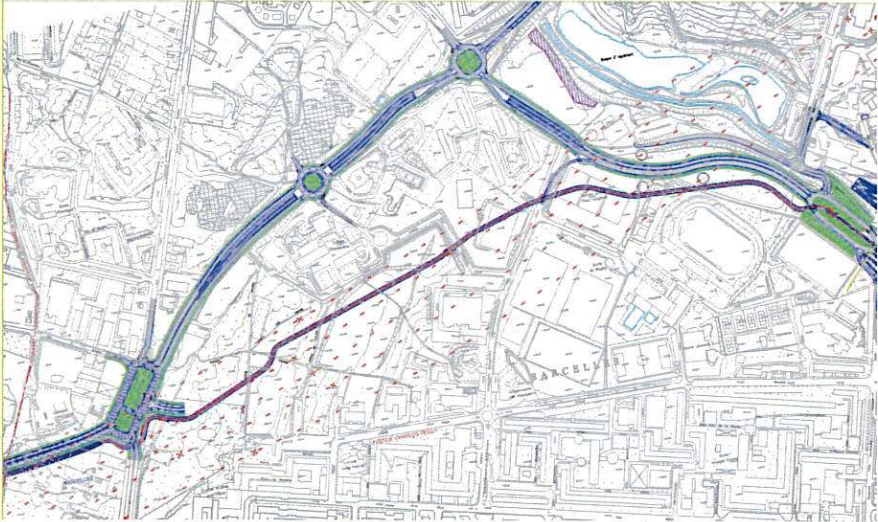
	<p>Evaluation du coût</p>	<p>Evaluation du coût total : 2²9 M€ TTC.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Construction de l'ouvrage PI 10 Est: 3,5 M€ • Terrassement, Assainissement et Voies Agricoles: 8 M€ • Chaussées, éclairage public, écrans phoniques et visuels, signalisation horizontale et équipements de sécurité: 8.5 M€ • Signalisation verticale directionnelle et de police: 0,2 M€ • Aménagements paysagers: 0.8 M€ • Requalification RD 47: 1 M€ • Divers (concessionnaires, études, contrôles...) 0.9 M€
	<p>Conditions générales de financement</p>	<p>70 % Région Ile de France (dans le cadre du CPRD)</p> <p>30% CG95</p>

Titre du projet/ de l'action	7 Prolongement du tramway T5 jusqu'au Bourget
Rappel objectifs du CDT (titre II)	<ul style="list-style-type: none"> - Atteindre une part modale TC/mode doux de 50% sur les trajets principaux entre domicile et lieu de travail avec des objectifs plus ambitieux sur certains sites - Améliorer la desserte du territoire à l'échelle métropolitaine et le rendre plus visible et attractif - Renforcer les liens vers les territoires voisins - Améliorer la qualité de service grâce à une nouvelle hiérarchisation des infrastructures de transports en commun et du réseau viaire local
Actualité	<p>Prolongement du T5 depuis Garges-lès-Gonesse jusqu'au Bourget (93) en passant par Dugny (93).</p> <p>La préparation du contrat de développement territorial de Val de France / Gonesse a été l'occasion pour la CA Val de France de mettre en avant un projet de « prolongement du T5 » vers Le Bourget et son pôle de compétitivité.</p> <p>Les services départementaux avaient également identifié cet itinéraire au nombre de ceux nécessaires au bon développement du territoire, la faisabilité (largeur de la RD125 entre la gare RER D et la RD84 ; emprise d'ex-A16) et l'opportunité en terme de correspondance (gare RER D, TCSP (transport en commun en site propre) de l'Avenue du Parisis...), justifiaient la prise en compte dans un schéma de développement des TCSP dans le sud-est du Val d'Oise.</p>
Enjeux	<p>En termes de transport, l'enjeu est la création d'une liaison de transport collectif en site propre entre le pôle de la gare de Garges-Sarcelles (RER D, T5,...) et les gares du Bourget (RER B, TLN, RTGPE). Le pôle de compétitivité est également une destination d'intérêt.</p>
Maître d'ouvrage	<p>Le projet n'est pas inscrit à ce stade au plan de mobilisation des transports d'Ile de France. Cependant les collectivités entendent poursuivre les études sur ce projet, en partenariat avec le STIF et la Région Ile de France</p>
Emplacement ou périmètre envisagés.	<p>En attente carte STIF/Ingérop</p>
Calendrier optimal des étapes d'élaboration et de réalisation	<p>Etude prospective en 2013 du STIF/INGEROP pour étudier l'offre de TCSP du territoire à l'horizon 2020 et 2030.</p> <p>La ville de Garges-lès-Gonesse va engager courant 2013 une étude d'insertion urbaine en 3 phases :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1ère phase : Diagnostic, • 2ème phase : Établissement du schéma de développement, tests de faisabilité, • 3ème phase : Charte urbaine et paysagère.
Coût et conditions générales de financement	<p>A définir en fonction des études.</p>

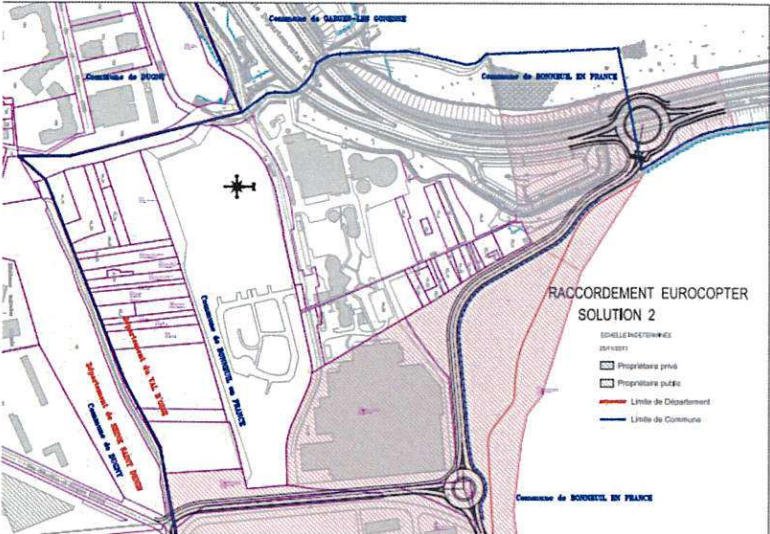
Titre du projet/ de l'action	8 Gare Grand Paris Express du Triangle de Gonesse
Rappel objectifs du CDT (titre II)	<ul style="list-style-type: none"> - Rendre le territoire accessible en moins de 45 minutes à 60% des franciliens et en moins d'une heure à 100% des parisiens - Rendre accessible aux habitants du territoire la moitié des emplois et des pôles de formation d'Ile-de-France en moins d'une heure - Améliorer la desserte du territoire à l'échelle métropolitaine et le rendre plus visible et attractif
Maître d'ouvrage	Société du Grand Paris
Emplacement ou périmètre envisagés.	
Calendrier optimal des étapes d'élaboration et de réalisation	Ouverture en articulation avec la mise en service de la nouvelle branche RER D (2020) et la mise en service du GPE (2025).
Evaluation du coût	
Conditions générales de financement	SGP/ETAT

Titre du projet/ de l'action	9 Réseau Grand Paris Express (infrastructures et SMR de Gonesse faisant l'objet d'études techniques de faisabilité)
Rappel objectifs du CDT (titre II)	<ul style="list-style-type: none"> - Rendre le territoire accessible en moins de 45 minutes à 60% des franciliens et en moins d'une heure à 100% des parisiens - Rendre accessible aux habitants du territoire la moitié des emplois et des pôles de formation d'Ile-de-France en moins d'une heure - Atteindre une part modale TC/mode doux de 50% sur les trajets principaux entre domicile et lieu de travail avec des objectifs plus ambitieux sur certains sites - Améliorer la desserte du territoire à l'échelle métropolitaine et le rendre plus visible et attractif - Renforcer les liens vers les territoires voisins
Maître d'ouvrage	Société du Grand Paris
Emplacement ou périmètre envisagés.	<p>La ligne 17 du GPE :</p> 
Calendrier optimal des étapes d'élaboration et de réalisation	Mise en service au plus tard 2025 pour une desserte du Triangle de Gonesse, 2027 pour la connexion avec l'aéroport CDG.
Evaluation du coût	
Conditions générales de financement	SGP/ETAT

Titre du projet/ de l'action	10 Avenue du Parisis (Section RD 125 - RD 84)																																																																																																																																																																																																																																																			
Rappel objectifs du CDT (titre II)	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la desserte du territoire à l'échelle métropolitaine et le rendre plus visible et attractif - Mettre en relation les pôles au sein du territoire grâce à de nouvelles infrastructures est-ouest - Renforcer les liens vers les territoires voisins 																																																																																																																																																																																																																																																			
Maître d'ouvrage	Conseil Général du Val d'Oise																																																																																																																																																																																																																																																			
Emplacement ou périmètre envisagés.	<p>Projet global de 11 km entre Soisy-sous-Montmorency (RD 109) et Bonneuil en France (RD 84)</p>  <p>Le projet entre la RD 125 à Sarcelles et la RD 84 à Bonneuil-en-France représente environ 3 km. La partie routière est constituée de 2x2 voies limitées à 70 km/h. Des pistes cyclables maillées avec le réseau cyclable existant et des pistes piétonnes seront créées le long du tracé de l'Avenue du Parisis.</p>																																																																																																																																																																																																																																																			
Calendrier optimal des étapes d'élaboration et de réalisation	<p>Planning technique de l'opération globale (entre RD 109 et RD 84) :</p> <table border="1" data-bbox="512 1205 1390 1397"> <thead> <tr> <th rowspan="2"></th> <th colspan="4">2012</th> <th colspan="4">2013</th> <th colspan="4">2014</th> <th colspan="4">2015</th> <th colspan="4">2016</th> <th colspan="4">2017</th> <th colspan="4">2018</th> <th colspan="4">2019</th> <th colspan="4">2020-2025</th> </tr> <tr> <th>T1</th><th>T2</th><th>T3</th><th>T4</th> <th>T1</th><th>T2</th><th>T3</th><th>T4</th> <th>T1</th><th>T2</th><th>T3</th><th>T4</th> <th>T1</th><th>T2</th><th>T3</th><th>T4</th> <th>T1</th><th>T2</th><th>T3</th><th>T4</th> <th>T1</th><th>T2</th><th>T3</th><th>T4</th> <th>T1</th><th>T2</th><th>T3</th><th>T4</th> <th>T1</th><th>T2</th><th>T3</th><th>T4</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Acquisitions foncières</td> <td colspan="4"></td> <td colspan="4">AP Amiables</td> <td colspan="4"></td> <td colspan="4">AP Forcés</td> <td colspan="4"></td> <td colspan="4"></td> <td colspan="4"></td> </tr> <tr> <td>Concertation</td> <td colspan="4"></td> <td colspan="4"></td> <td colspan="4"></td> <td colspan="4"></td> <td colspan="4"></td> <td colspan="4"></td> <td colspan="4"></td> </tr> <tr> <td>DPC</td> <td colspan="4"></td> <td colspan="4"></td> <td colspan="4"></td> <td colspan="4"></td> <td colspan="4"></td> <td colspan="4"></td> <td colspan="4"></td> </tr> <tr> <td>Dossiers d'autorisations (eau, DUP)</td> <td colspan="4"></td> <td colspan="4"></td> <td colspan="4"></td> <td colspan="4"></td> <td colspan="4"></td> <td colspan="4"></td> <td colspan="4"></td> </tr> <tr> <td>Études d'exécution</td> <td colspan="4"></td> <td colspan="4"></td> <td colspan="4"></td> <td colspan="4"></td> <td colspan="4"></td> <td colspan="4"></td> <td colspan="4"></td> </tr> <tr> <td>TRAVAUX</td> <td colspan="4"></td> <td colspan="4"></td> <td colspan="4"></td> <td colspan="4"></td> <td colspan="4"></td> <td colspan="4"></td> <td colspan="4"></td> </tr> </tbody> </table> <p>Lancement des travaux : 2015 Mise en service : 2017 (en adéquation avec l'ouverture de l'Aréna)</p>		2012				2013				2014				2015				2016				2017				2018				2019				2020-2025				T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	Acquisitions foncières					AP Amiables								AP Forcés																Concertation																													DPC																													Dossiers d'autorisations (eau, DUP)																													Études d'exécution																													TRAVAUX																												
	2012				2013				2014				2015				2016				2017				2018				2019				2020-2025																																																																																																																																																																																																																			
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4																																																																																																																																																																																																																				
Acquisitions foncières					AP Amiables								AP Forcés																																																																																																																																																																																																																																							
Concertation																																																																																																																																																																																																																																																				
DPC																																																																																																																																																																																																																																																				
Dossiers d'autorisations (eau, DUP)																																																																																																																																																																																																																																																				
Études d'exécution																																																																																																																																																																																																																																																				
TRAVAUX																																																																																																																																																																																																																																																				
Evaluation du coût	Coût total de l'ensemble de l'opération estimé par le CG 95 à 500M € Coût de la section RD 301 - RD 84 : environ 215 M€																																																																																																																																																																																																																																																			
Conditions générales de financement	Financement en cours de finalisation CG + CR + autres...																																																																																																																																																																																																																																																			

Titre du projet/ de l'action	11 Avenue du Parisis (Section RD 301 - RD 125)																																																																																																																																																																																																																																																																											
Rappel objectifs du CDT (titre II)	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la desserte du territoire à l'échelle métropolitaine et le rendre plus visible et attractif - Mettre en relation les pôles au sein du territoire grâce à de nouvelles infrastructures est-ouest - Renforcer les liens vers les territoires voisins 																																																																																																																																																																																																																																																																											
Maître d'ouvrage	Conseil Général du Val d'Oise																																																																																																																																																																																																																																																																											
Emplacement ou périmètre envisagés.	<p>Projet global de 11 km entre Soisy-sous-Montmorency (RD 109) et Bonneuil en France (RD 84)</p>  <p>Le projet entre la RD 301 à Groslay et la RD 125 à Sarcelles représente un peu plus de 2 km. La partie routière est constituée de 2x2 voies limitées à 70km/h empruntant les voies existantes de la RD 316 et de la RD 125 qui seront réaménagées dans le cadre de l'opération. Des pistes cyclables maillées avec le réseau cyclable existant et des pistes piétonnes seront créées le long du tracé de l'Avenue du Parisis.</p>																																																																																																																																																																																																																																																																											
Calendrier optimal des étapes d'élaboration et de réalisation	<p>Planning technique de l'opération globale (entre RD 109 et RD 84) :</p> <table border="1" data-bbox="480 1496 1353 1693"> <thead> <tr> <th rowspan="2"></th> <th colspan="4">2012</th> <th colspan="4">2013</th> <th colspan="4">2014</th> <th colspan="4">2015</th> <th colspan="4">2016</th> <th colspan="4">2017</th> <th colspan="4">2018</th> <th colspan="4">2019</th> <th colspan="4">2020-2025</th> </tr> <tr> <th>T1</th><th>T2</th><th>T3</th><th>T4</th> <th>T1</th><th>T2</th><th>T3</th><th>T4</th> <th>T1</th><th>T2</th><th>T3</th><th>T4</th> <th>T1</th><th>T2</th><th>T3</th><th>T4</th> <th>T1</th><th>T2</th><th>T3</th><th>T4</th> <th>T1</th><th>T2</th><th>T3</th><th>T4</th> <th>T1</th><th>T2</th><th>T3</th><th>T4</th> <th>T1</th><th>T2</th><th>T3</th><th>T4</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Acquisitions foncières</td> <td colspan="4">■</td> <td colspan="4">■</td> <td colspan="4">■</td> <td colspan="4">■</td> <td colspan="4">■</td> <td colspan="4">■</td> <td colspan="4">■</td> <td colspan="4">■</td> </tr> <tr> <td>Concertation</td> <td colspan="4">■</td> <td colspan="4">■</td> <td colspan="4">■</td> <td colspan="4">■</td> <td colspan="4">■</td> <td colspan="4">■</td> <td colspan="4">■</td> <td colspan="4">■</td> </tr> <tr> <td>DPC</td> <td colspan="4">■</td> <td colspan="4">■</td> <td colspan="4">■</td> <td colspan="4">■</td> <td colspan="4">■</td> <td colspan="4">■</td> <td colspan="4">■</td> <td colspan="4">■</td> </tr> <tr> <td>Dossiers d'autorisations (eau, DUP)</td> <td colspan="4">■</td> <td colspan="4">■</td> <td colspan="4">■</td> <td colspan="4">■</td> <td colspan="4">■</td> <td colspan="4">■</td> <td colspan="4">■</td> <td colspan="4">■</td> </tr> <tr> <td>Études d'exécution</td> <td colspan="4">■</td> <td colspan="4">■</td> <td colspan="4">■</td> <td colspan="4">■</td> <td colspan="4">■</td> <td colspan="4">■</td> <td colspan="4">■</td> <td colspan="4">■</td> </tr> <tr> <td>TRAVAUX</td> <td colspan="4">■</td> <td colspan="4">■</td> <td colspan="4">■</td> <td colspan="4">■</td> <td colspan="4">■</td> <td colspan="4">■</td> <td colspan="4">■</td> <td colspan="4">■</td> </tr> </tbody> </table>		2012				2013				2014				2015				2016				2017				2018				2019				2020-2025				T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	Acquisitions foncières	■				■				■				■				■				■				■				■				Concertation	■				■				■				■				■				■				■				■				DPC	■				■				■				■				■				■				■				■				Dossiers d'autorisations (eau, DUP)	■				■				■				■				■				■				■				■				Études d'exécution	■				■				■				■				■				■				■				■				TRAVAUX	■				■				■				■				■				■				■				■			
	2012				2013				2014				2015				2016				2017				2018				2019				2020-2025																																																																																																																																																																																																																																											
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4																																																																																																																																																																																																																																												
Acquisitions foncières	■				■				■				■				■				■				■				■																																																																																																																																																																																																																																															
Concertation	■				■				■				■				■				■				■				■																																																																																																																																																																																																																																															
DPC	■				■				■				■				■				■				■				■																																																																																																																																																																																																																																															
Dossiers d'autorisations (eau, DUP)	■				■				■				■				■				■				■				■																																																																																																																																																																																																																																															
Études d'exécution	■				■				■				■				■				■				■				■																																																																																																																																																																																																																																															
TRAVAUX	■				■				■				■				■				■				■				■																																																																																																																																																																																																																																															
Evaluation du coût	Coût total de l'ensemble de l'opération estimé par le CG 95 à 500M € Coût de la section RD 301 - RD 84 : environ 215 M€																																																																																																																																																																																																																																																																											
Conditions générales de financement	Financement en cours de finalisation CG + CR + autres...																																																																																																																																																																																																																																																																											

Titre du projet/ de l'action	1.2 TCSP de l'avenue du Paris
Rappel objectifs du CDT (titre II)	<ul style="list-style-type: none"> - Atteindre une part modale TC/mode doux de 50% sur les trajets principaux entre domicile et lieu de travail avec des objectifs plus ambitieux sur certains sites - Mettre en relation les pôles au sein du territoire grâce à de nouvelles infrastructures est-ouest - Renforcer les liens vers les territoires voisins - Améliorer la qualité de service grâce à une nouvelle hiérarchisation des infrastructures de transports en commun et du réseau viaire local
Maître d'ouvrage	Conseil Général du Val d'Oise / STIF
Emplacement ou périmètre envisagés.	<p>Le long de l'avenue du Paris</p> <p>Le TCSP de l'Avenue du Paris sera un Bus à Haut Niveau de Service (vitesse commerciale prévue entre 30 et 35 km/h) reliant, à terme, Argenteuil à Roissy.</p> <p>Le TCSP de l'Avenue du Paris sera prioritaire aux points d'échanges avec la circulation (priorité assurée par signalisation tricolore).</p> <p>Il est projeté 7 arrêts sur les 11 km de l'Avenue du Paris (soit, en moyenne, 1 arrêt tous les 1,5 km). Des arrêts viendront compléter ces derniers sur les sections Argenteuil/Soisy et Bonneuil/Roissy.</p>
Calendrier optimal des étapes d'élaboration et de réalisation	A définir
Evaluation du coût	A définir
Conditions générales de financement	

Titre du projet/ de l'action	13 La desserte du pôle Aigle/Astech/Eurocopter
Rappel objectifs du CDT (titre II)	- Améliorer la qualité de service grâce à une nouvelle hiérarchisation des infrastructures de transports en commun et du réseau viaire local
Maître d'ouvrage	Conseil Général du Val d'Oise
Emplacement ou périmètre envisagés.	<p>Dans le cadre du déplacement de la base Eurocopter sur l'aéroport du Bourget, le CG 95 étudie actuellement les possibilités d'accès à cette base par une voie de desserte raccordée à la RD 84a.</p> <p>L'origine de cette nouvelle voie est l'accès actuel de l'Aéronautique Navale, située rue Sébastien et Jacques Lorenzi sur la commune de Dugny.</p> <p>L'extrémité de cette nouvelle voie se raccorde sur la déviation de la RD 84 après réalisation d'un giratoire (près du bassin de retenue) Cette route pourra être utilisée par les PL et transports en commun, et des aménagements cyclables sont également prévus.</p> 
Calendrier optimal des étapes d'élaboration et de réalisation	Le CG95 va tout mettre en oeuvre pour desservir Eurocopter dans les conditions actées par les différents parties. Il n'est pas possible de fournir plus de précisions tant que le CDT du Bourget n'est pas signé.
Evaluation du coût	<i>A définir</i>
Conditions générales de financement	<i>A définir</i>

Titre du projet/ de l'action	14 Déviations RD47 (contournement sud de Le Thillay)
Rappel objectifs du CDT (titre II)	- Améliorer la qualité de service grâce à une nouvelle hiérarchisation des infrastructures de transports en commun et du réseau viaire local
Maître d'ouvrage	CG95
Emplacement ou périmètre envisagés.	<p>Le projet dit de « déviation de la RD47 », contournement sud de Le Thillay, consiste en une voie nouvelle de liaison reliant les RD47, RD317 et RD902. Les deux sections qui la composent ont des rôles spécifiques pour offrir aux deux rives du territoire bordant cette voie des capacités d'accès nouvelles à la RD317 ;</p> <p>Le projet a pour objectifs de:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Restaurer des fonctions d'échanges de la RD317 avec Gonesse et Roissy-en-France par la RD902, au niveau du diffuseur de Le Thillay. - Faciliter les échanges routiers directs entre la RD47 et la RD317 par un contournement Sud de Le Thillay, itinéraire alternatif à la RD47A et au réseau routier de cette commune (pour capter la circulation de transit). - Assurer une offre nouvelle de dessertes locales directes pour les futurs équipements publics (cimetière de Gonesse, parc urbain paysager). <div data-bbox="472 1151 1382 1543" data-label="Image"> </div> <p><i>Tracé soumis à la concertation</i></p> <p>La concertation publique du projet s'est tenue du 31 janvier au 20 février 2012. Le bilan de la concertation a été approuvé par délibération du Conseil général du Val d'Oise en séance du 23 novembre 2012.</p> <p>Plus directement touchés par le projet seront les occupants du sol qui vont en être évincés. C'est le cas des résidents de deux habitations à Gonesse sur le barreau ouest, et aussi des exploitants et/ou propriétaires agricoles sur le barreau est.</p> <p>Cet impact agricole a concentré les expressions d'oppositions : représentants</p>


de la profession agricole, associations de protection de l'environnement, élus de Gonesse.


En conclusion si la section ouest ne semble pas poser trop de problèmes, il convient de poursuivre les études sur la section est avec des variantes techniques suivantes :


- a - Tracé de la voie nouvelle plus au nord sur l'emprise de la voie agricole afin de limiter le morcellement des parcelles,
- b - Tracé de la voie nouvelle longeant le projet ferroviaire,
- c - Mobilisation de la RD902a pour à la fois offrir deux fois deux voies de circulation générale et un site-propre bidirectionnel pour les bus,
- d - Construction de bretelles d'échanges entre les RD317, RD84 et RD902 au droit de la Patte d'Oie de Gonesse (NB : la ville de Gonesse n'étant pas favorable à la réalisation de cette dernière option).



Calendrier optimal des étapes d'élaboration et de réalisation	Approbation du dossier de prise en considération	14 mai 2004
	Approbation du dossier modificatif de prise en considération	14 janvier 2011
	Concertation et bilan	2012
	Enquête publique	2013
	Déclaration du projet d'utilité publique, acquisitions foncières puis travaux d'aménagement en plusieurs phases, mise en service progressive de l'équipement, section par section	2014 / 2019
Evaluation du coût	Coût des différentes études lancées, évaluation des études à venir : n.c. à ce jour Coût évalué de l'ensemble du projet/ de l'action : 16,8 M€ TTC (valeur 1 ^{er} juin 2010).	
Conditions générales de financement	Conseil général et Conseil régional (5,25 M€ HT) (dans le cadre des Contrats particuliers Région-Département 2007-2013).	

Titre du projet/ de l'action	15 Liaison Carrefour de la Patte d'Oie / RD 40 incluant un nouveau franchissement de l'A1
Rappel objectifs du CDT (titre II)	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la qualité de service grâce à une nouvelle hiérarchisation des infrastructures de transports en commun et du réseau viaire local - Renforcer les liens vers les territoires voisins
Maître d'ouvrage	A déterminer.
Emplacement ou périmètre envisagés.	<p>Emplacement prévu au Nord de l'aménagement urbain du Triangle de Gonesse et au Sud du Carré agricole. Liaison entre le Carrefour de la Patte d'Oie et la RD 40 à travers la ZA Paris Nord 2.</p> 
Calendrier optimal des étapes d'élaboration et de réalisation	Lien avec les études sur les autres liaisons Est-Ouest (requalification de l'Avenue du Parisis, échangeur A1/A3/ex-RN370/RD 370) et avec le rétablissement des échanges avec la RD 317 au Carrefour de la Patte d'Oie.
Evaluation du coût	A déterminer.
Conditions générales de financement	A déterminer.


Titre du projet/ de l'action	1 6 Etude de l'échangeur A1/A3/ex-RN 370/RD 370
Rappel objectifs du CDT (titre II)	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la desserte du territoire à l'échelle métropolitaine et le rendre plus visible et attractif - Renforcer les liens vers les territoires voisins - Améliorer la qualité de service grâce à une nouvelle hiérarchisation des infrastructures de transports en commun et du réseau viaire local
Maître d'ouvrage	DRIEA
Emplacement ou périmètre envisagés.	 <p>The map shows the 'Triangle de Gonesse' area, including the 'AEROPORT PARIS - LE BOURGET' to the west. Key locations labeled include Gonesse, Bonneuil-en-France, and Paris Nord 2. The map highlights the proposed interchange and various urban planning zones in different colors (blue, green, yellow, purple).</p>
Calendrier optimal des étapes d'élaboration et de réalisation	<p>Suite à l'étude exploratoire réalisée par l'EPA qui s'achève fin 2012, la DRIEA assurera la maîtrise d'ouvrage des études d'approfondissement, en lien avec les premières conclusions de l'étude Nord-Francilien.</p> <p>Projet à mener en parallèle avec la requalification de l'Avenue du Parisis à hauteur du Triangle de Gonesse et l'aménagement du Triangle de Gonesse</p>
Evaluation du coût	A déterminer (estimation prévue dans l'étude exploratoire en cours)
Conditions générales de financement	<p>Etudes : DRIEA, EPA, IMMOCHAN</p> <p>Travaux : à déterminer</p>

Titre du projet/ de l'action	17 Etudes sur le développement du schéma viaire secondaire sur le territoire Val de France/ Gonesse/ Bonneuil-en-France
Rappel objectifs du CDT (titre II)	- Améliorer la qualité de service grâce à une nouvelle hiérarchisation des infrastructures de transports en commun et du réseau viaire local
Maître d'ouvrage	Val de France et les 6 communes signataires
Emplacement ou périmètre envisagés.	<p>A l'intérieur des six communes du territoire avec éventuellement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La liaison entre la Francilienne et l'avenue du Paris - Projet du CG95 de déviation de la RD370 (chaussé bidirectionnelle) entre la RD10 et la RD316 (en prolongement de la RD970), inscrit à l'étude au CPRD 2009-2013. - Voie de contournement – franges d'Arnouville / gare de Villiers le Bel - Les liaisons est-ouest à Villiers-le-Bel et Sarcelles (en traversée du Parc des Géants) 
Calendrier optimal des étapes d'élaboration et de réalisation	Etude sur le schéma viaire du Grand Roissy lancée en 2012. Etude à lancer à l'horizon 2016-2017
Evaluation du coût	
Conditions générales de financement	Financé en partie par les opérations d'aménagements.

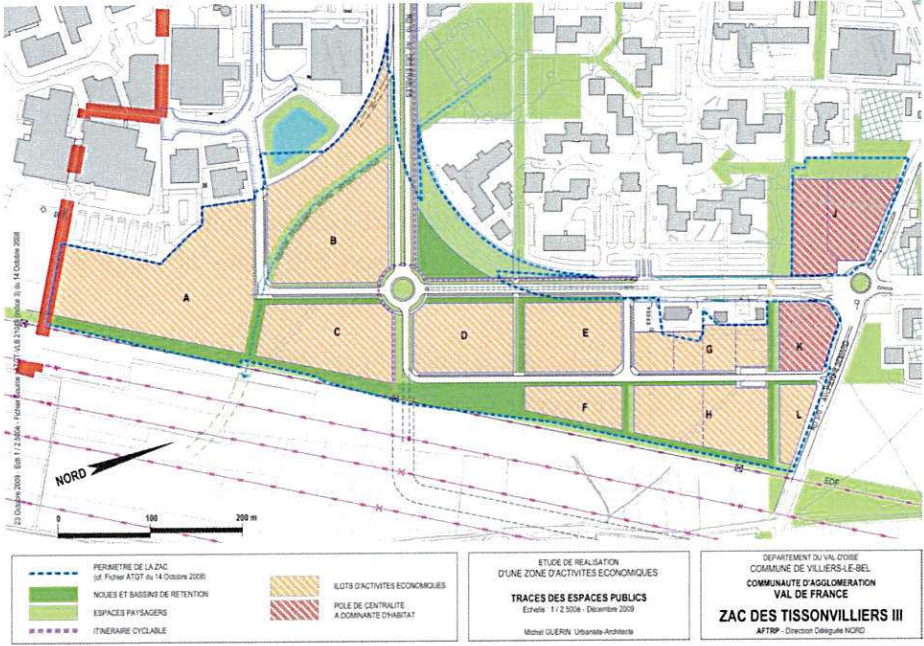
Chapitre Deuxième : Le développement économique


I. Evolution de l'offre immobilière


Titre du projet/ de l'action	18 Secteur Entre-Deux-Pointe Trois Quarts à Sarcelles
Description	<p>Zone d'Aménagement Concerté orientée sur l'activité tertiaire, les services, le commerce d'une surface de 11 hectares dont 24 000 m² de terrain à commercialiser divisés en plusieurs lots à superficie variable de 1 000 à 6 000 m² et répartis sur deux sites :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le secteur de l'Entre Deux - Le secteur de la Pointe Trois Quarts <p><u>Les espaces publics :</u></p> <p><i>Secteur de l'Entre Deux</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - La création d'une voie de délestage et de désenclavement du grand ensemble de Sarcelles dénommée la rue « Raymond Rochon » et reliant les Lochères à la route départementale 316 (finalisée en octobre 2011). - La création d'un carrefour giratoire dénommé Charles Péguy (finalisé en octobre 2011). - La création d'une contre-allée le long de la route départementale 316 et d'une voie en impasse pour desservir les lots d'activités créés (en cours). <p><i>Secteur de la Pointe Trois-Quarts</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - La création d'une placette en bordure du lot (prévue pour fin 2013). <p><u>Les commercialisations :</u></p> <p><i>Secteur de l'Entre Deux</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Un lot accueillant un Etablissement Hospitalier pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) de la Croix Rouge Française de 5 300 m² (promesse de vente signée). - Un lot accueillant une concession automobile de l'enseigne Ford complétée par un plateau de bureaux indépendant en étage pour une surface totale de plus de 2 500 m² (promesse de vente signée). - Un Multiplex de 12 salles soit 1 900 sièges, réalisé par le promoteur commercial La Compagnie de Phalsbourg (en négociation). - Un lot de 7 000 m² divisible à commercialiser. <p><i>Secteur de la Pointe Trois-Quarts</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Une résidence non médicalisée pour personnes âgées et handicapées non dépendantes d'une surface totale de 1 900 m² répartie sur les 2

	<p>niveaux supérieurs, tandis que les niveaux inférieurs accueilleront des activités en location (promesse de vente signée).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un lot de 1 800 m² à commercialiser.
<p>Rappel objectifs du CDT (titre II)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Créer 30 000 emplois à l’horizon 2025 sur le territoire - Développer progressivement une nouvelle offre immobilière en cohérence avec le Grand Roissy et dans un souci de gestion économe de l’espace
<p>Maître d’ouvrage</p>	<p>EPA Plaine de France</p>
<p>Emplacement ou périmètre envisagés à titre indicatif.</p>	 <p>Plan des réalisations à venir</p> <ul style="list-style-type: none"> Future zone d'activité Nouvelles rue, impasse, contre-allée Vois bus et piste cyclable Chemis petite Place publique Carrefour Végétalisation de la friche Plantation Périmètres en réflexion Future tramway TS
<p>Calendrier optimal des étapes d’élaboration et de réalisation</p>	<p><u>ZAC :</u> Création de la ZAC (juin 2010) Réalisation de la ZAC (juillet 2012) DUP (septembre 2010) Démarrage des travaux de voirie (juillet 2010) Début de la commercialisation des lots (2011)</p> <p><u>Acquisitions :</u> Fin de la procédure d’expropriation et dernières acquisitions : 15 février 2013.</p> <p><u>Travaux :</u> 1^{er} semestre 2013 : livraison prévue de la contre-allée et de l’impasse desservant les lots d’activités du secteur de l’Entre Deux. Fin 2013 : livraison prévue des espaces publics du secteur de la Pointe Trois Quarts.</p> <p><u>Commercialisations :</u> Mi 2014 : livraison EHPAD Croix Rouge Française et de la concession automobile Fin 2014 : livraison prévue de la résidence non médicalisée pour personnes</p>

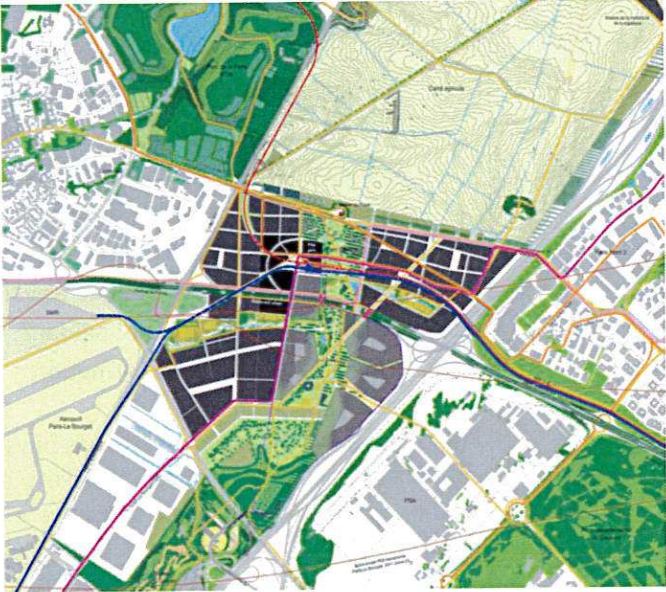
		âgées et handicapées non dépendantes.
	<p>Evaluation du coût et Conditions générales de financement</p>	<p><u>Dépenses estimées à 7,45 millions d'euros dont :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Etudes : 216 k€ - Acquisitions foncières : 1,91 million d'€ - Travaux et honoraires : 4,5 millions € <p><u>Recettes estimées à 7,45 millions d'euros dont :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise d'ouvrage : 2,5 millions d'€ - Subvention Feder-In Europe : 2,62 millions d'€ - Région Ile de France – CPER/GP3 : 2,2 million d'€ - Conseil Général (contrat Val de France) : 275 k€ <p>La subvention Feder est axée sur toutes les dépenses liées aux études, travaux, foncier bâti, foncier non bâti (dans la limite de 10% du montant total des dépenses).</p> <p>La subvention Région CPER 2007-2013 est mise en œuvre dans la cadre du volet « renforcer l'attractivité de l'Ile de France » et est axée sur les dépenses liées aux travaux.</p>

Titre du projet/ de l'action	19 ZAC des Tissonvilliers III à Villiers-le-Bel
Rappel objectifs du CDT (titre II)	<ul style="list-style-type: none"> - Créer 30 000 emplois à l'horizon 2025 sur le territoire - Développer progressivement une nouvelle offre immobilière en cohérence avec le Grand Roissy et dans un souci de gestion économe de l'espace
Maître d'ouvrage	Communauté d'agglomération Val de France (opération concédée à l'AFTRP)
Emplacement ou périmètre envisagés à titre indicatif.	 <p>PERIMETRE DE LA ZAC (cf. Fiche ATOT du 14 Octobre 2006)</p> <p>NOUVEAUX ET BASSINS DE RETENTION</p> <p>ESPACES PAYSAGERS</p> <p>ITINERAIRE CYCLABLE</p> <p>ILOTS D'ACTIVITES ECONOMIQUES</p> <p>POLE DE CENTRALITE A DOMINANTE D'HABITAT</p> <p>ETUDE DE REALISATION D'UNE ZONE D'ACTIVITES ECONOMIQUES</p> <p>TRACES DES ESPACES PUBLICS</p> <p>Echelle 1/2.500a - Décembre 2009</p> <p>Michel GUERIN Urbaniste-Architecte</p> <p>DEPARTEMENT DU VAL D'OISE COMMUNE DE VILLIERS-LE-BEL COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION VAL DE FRANCE</p> <p>ZAC DES TISSONVILLIERS III</p> <p>AFTRP - Direction Délégue Nord</p>
Calendrier optimal des étapes d'élaboration et de réalisation	<p>2006 : création de la ZAC</p> <p>2007 : désignation de l'aménageur</p> <p>2007-2009 : acquisitions foncières et études de maîtrise d'œuvre</p> <p>2009-2011 : travaux d'aménagement</p> <p>2008-2015 : commercialisation et travaux de construction</p>
Evaluation du coût	12 M€ HT
Conditions générales de financement	<p>Vente de charges foncières : 10,2 M€</p> <p>FEDER : 800 000 €</p> <p>CG 95 : 800 000 €</p> <p>CA Val de France : 200 000 €</p>

Titre du projet/ de l'action	20 ZAC du quartier de la gare de Garges/Sarcelles
Rappel objectifs du CDT (titre II)	<ul style="list-style-type: none"> - Créer 30 000 emplois à l'horizon 2025 sur le territoire - Développer progressivement une nouvelle offre immobilière en cohérence avec le Grand Roissy et dans un souci de gestion économe de l'espace
Maître d'ouvrage	Communauté d'agglomération Val de France (opération concédée à l'EPA Plaine de France)
Emplacement ou périmètre envisagés à titre indicatif.	<p style="font-size: small; margin: 0;">EPA PLAINE DE FRANCE - POLE GARE GARGES SARCELLES PLAN GLOBAL - SECTEURS 2-3-5</p>  <p style="font-size: x-small; margin: 0;">EQUIPE OGER - AGENCE PRUVOST - ICE AVRIL 2010</p>
Calendrier optimal des étapes d'élaboration et de réalisation	<p>2004 : désignation de l'aménageur</p> <p>2006 : création de la ZAC</p> <p>2006-2009 : acquisitions foncières et immobilières et études de maîtrise d'œuvre</p> <p>2009-2011 : travaux d'aménagement</p> <p>2007-2014 : commercialisation et travaux de construction</p>
Evaluation du coût	15,8 M€
Conditions générales de financement	<p>Vente de charges foncières : 3,8 M€</p> <p>Subventions (FEDER, CPER, plan Espoir Banlieue...) : 9,5 M€</p> <p>CA Val de France : 1,8 M€</p> <p>Revenus locatifs : 700 000 €</p>

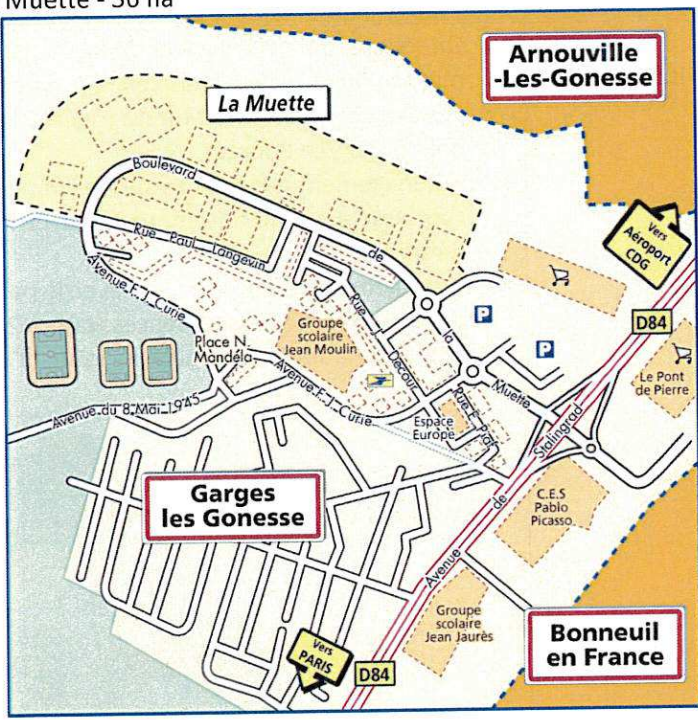
Titre du projet/ de l'action	21 ZAC des Portes de la Ville à Garges-lès-Gonesse
Rappel objectifs du CDT (titre II)	<ul style="list-style-type: none"> - Créer 30 000 emplois à l'horizon 2025 sur le territoire - Développer progressivement une nouvelle offre immobilière en cohérence avec le Grand Roissy et dans un souci de gestion économe de l'espace
Maître d'ouvrage	Communauté d'agglomération Val de France (opération concédée à la SEM 92)
Emplacement ou périmètre envisagés à titre indicatif.	<p>PLAN D'AMENAGEMENT</p>  <p><small>Source : Proposition d'aménagement - Groupe Géraud - Sodes - DLM Architectes - Octobre 2006</small></p>
Calendrier optimal des étapes d'élaboration et de réalisation	<p>2012 : création de la ZAC et désignation de l'aménageur</p> <p>2012-2014 : acquisitions foncières et immobilières et études de maîtrise d'œuvre</p> <p>2014 : travaux de démolition</p> <p>2005-2017 : travaux d'aménagement</p> <p>2013-2018 : commercialisation et travaux de construction</p>
Evaluation du coût	14,8 M€
Conditions générales de financement	<p>Vente de charges foncières : 1 M€</p> <p>Subventions (FEDER, CPER/GP 3, ANRU, CG 95, Ville de Garges...) : 12,6 M€</p> <p>CA Val de France : 1,2 M€</p> <p>Revenus locatifs : 700 000 €</p>

Titre du projet/ de l'action	22 Aménagement du Triangle de Gonesse
Eléments de description	<p>L'objectif de l'opération est multiple :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contribuer à la montée en gamme de l'ensemble du secteur économique entre Le Bourget et Roissy (Corridor aéroportuaire), - Assurer un développement métropolitain en attirant des entreprises techno-tertiaires internationales, - Développer l'emploi et notamment l'emploi local, - Rétablir le lien physique et programmatique entre l'est et l'ouest de l'autoroute A1 (axe des villes), - Faire co-habiter l'activité agricole et le développement économique d'entreprises grâce à la délimitation d'un carré agricole de 400Ha - Développer l'offre de loisirs et l'offre culturelle, - Permettre un cadre idéal de travail en créant un quartier à la fois dense (densité objectif de 1) et paysagé. - Développer l'offre de formation <p>Afin d'assurer de faciliter les liaisons physiques entre le nord le sud de l'avenue du Parisis, une requalification de celle-ci en boulevard urbain est à l'étude sur la section traversant le triangle de Gonesse. Cette avenue accueillera à terme les fonctions de transit actuelles et futures et les fonctions futures de desserte du Triangle de Gonesse (desserte routière, modes doux et transports en commun).</p>
Rappel objectifs du CDT (titre II)	<ul style="list-style-type: none"> - Créer 30 000 emplois à l'horizon 2025 sur le territoire - Développer progressivement une nouvelle offre immobilière en cohérence avec le Grand Roissy et dans un souci de gestion économe de l'espace - Structurer le développement autour de cinq filières différenciantes dont la filière de la culture et du loisir à vocation internationale - Développer les fonctions supérieures d'entreprises pour assurer une offre de services complète - Garantir le fonctionnement des exploitations agricoles - Encourager l'emploi local par la mise en place d'une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences au bénéfice des actifs du territoire - Exemplarité environnementale :
Maître d'ouvrage	<ul style="list-style-type: none"> - Etudes : EPA Plaine de France - Réalisation : EPA Plaine de France, collectivités territoriales, exploitants en place (à déterminer).

<p>Emplacement ou périmètre envisagés.</p>	<p>Périmètre défini au sud par la lisière Carré Agricole (à hauteur du Carrefour de la Patte d'Oie dans le projet), l'A1 à l'est, la RD 317 à l'ouest et la limite communale au Nord, intégré aux réflexions du Triangle de Gonesse.</p> <p>Périmètre d'aménagement : Urbanisation à l'échelle de la zone Cœur Triangle d'environ 280ha dont EuropaCity sur 80ha (Maître d'Ouvrage : EuropaCity) + aménagements des franges du Carré Agricole en vue d'assurer ses fonctionnalités agricoles et sa préservation.</p> 
<p>Calendrier optimal des étapes d'élaboration et de réalisation</p>	<p>Le développement du projet est conditionné à la mise en service des transports en commun : BHNS (livraison fin 2015) / Barreau de Gonesse (2020) / Métro automatique (2025).</p> <p><u>Calendrier des études pré-opérationnelles :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 2012-2014 : Procédures de Création de ZAC - 2015 : Fin des procédures d'acquisitions foncières - Développements immobiliers : de 2017 à 2035
<p>Evaluation du coût</p>	<p>Coût des études estimé à 10M€HT. Estimation financière du projet : chiffrage non finalisé.</p> <p><u>Ouvrages pris en charge par l'opération:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Ouvrages de franchissement des voies ferrées du RER et du GPE à créer au sein du Triangle de Gonesse, - Requalification de l'avenue du Paris, - Création des voiries secondaires.
<p>Conditions générales de</p>	<p>EPA aménageur en compte propre</p> <p>Les infrastructures primaires réalisées dans le cadre de l'opération</p>

	financement	d'aménagement mais ne relevant pas uniquement des usages du quartier devront faire l'objet de recherches de subventions pour permettre l'équilibrage du bilan
--	-------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Titre du projet/ de l'action	23 Aménagement d'un quartier à dominante économique aux abords de l'avenue du Parisis
Rappel objectifs du CDT (titre II)	<ul style="list-style-type: none"> - Créer 30 000 emplois à l'horizon 2025 sur le territoire - Développer progressivement une nouvelle offre immobilière en cohérence avec le Grand Roissy et dans un souci de gestion économe de l'espace - Encourager l'emploi local par la mise en place d'une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences au bénéfice des actifs du territoire
Maître d'ouvrage	Val de France et ville de Garges-lès-Gonesse, en association avec le CG95 (propriétaire foncier et maître d'ouvrage de l'infrastructure avenue du Parisis).
Emplacement ou périmètre envisagés	Le long de l'avenue du Parisis, section RD370 – RD84a
Calendrier optimal des étapes d'élaboration et de réalisation	<p>Etudes en 2012 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - S1-2012 : Etude sur les capacités de développement compte tenu des contraintes d'articulation des différents projets autour de l'avenue - S2 – 2012 : Actualisation du plan stratégique de développement ; scénarios de forme urbaine. - S1 – 2013 : Etude de programmation environnementale de la Vallée du Petit Rosne
Evaluation du coût	Etudes 2012 : 35k€ HT
Conditions générales de financement	A définir

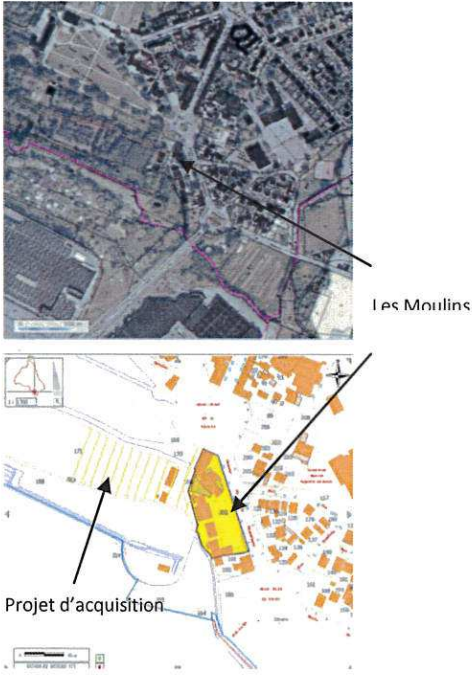
Titre du projet/ de l'action	25 Rénovation/requalification de la ZA de la Muette
Rappel objectifs du CDT (titre II)	<ul style="list-style-type: none"> - Créer 30 000 emplois à l'horizon 2025 sur le territoire - Développer progressivement une nouvelle offre immobilière en cohérence avec le Grand Roissy et dans un souci de gestion économe de l'espace
Maître d'ouvrage	A définir
Emplacement ou périmètre envisagés	<p>ZAE de la Muette - 36 ha</p>  <p>The map shows the ZAE de la Muette area, which is 36 hectares. It is bounded by La Muette to the north, Arnouville-Les-Gonesse to the northeast, Bonneuil-en-France to the southeast, and Garges les Gonesse to the southwest. Key streets include Boulevard, Avenue F. J. Curie, Avenue du 8.7.1945, and Avenue de la Muette. Landmarks include Groupe scolaire Jean Moulin, Espace Europe, C.E.S Pablo Picasso, and Groupe scolaire Jean Jaurès. Directions are indicated for Paris, Vers Aéroport CDG, and Vers Bonneuil-en-France.</p>
Calendrier optimal des étapes d'élaboration et de réalisation	A définir
Evaluation du coût	<p>Etudes Garges-lès-Gonesse 100%</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etudes en cours : 50K€ - Etudes à venir : 250 K€ <p>coût du projet en première estimation : 40-60 M€</p>
Conditions générales de financement	Non arrêtées à ce jour

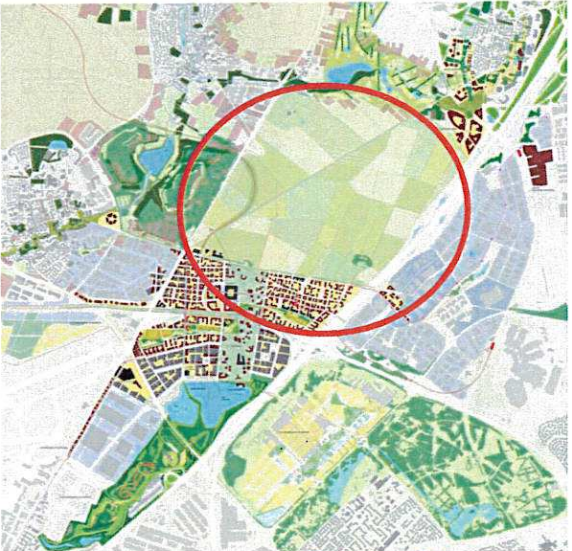
II. L'intelligence économique

Titre du projet/ de l'action	26 Programme de sensibilisation et d'accompagnement des créateurs et entreprises en matière de Propriété Intellectuelle (PI) et d'Intelligence Economique (IE)
Rappel objectifs	<p>Déclinaison opérationnelle de la Stratégie Régionale d'Intelligence Economique (SRIE) dans le cadre du CDT Val de France / Gonesse / Bonneuil en France, par la CCI Val d'Oise pour les créateurs et entreprises de tous secteurs d'activités avec une attention toute particulière aux PME visant une internationalisation et une différenciation des stratégie en fonction des filières économiques.</p> <p>Les actions proposées sont décrites ci-après.</p> <p>1. Développer l'accès aux moyens de protection des innovations et savoir-faire sur le territoire (Propriété Intellectuelle – PI)</p> <p>§ 1.2 de la SRIE</p> <p><u>Objectif</u> : porter à la connaissance du plus grand nombre toutes les informations utiles concernant les enjeux de la PI et les outils en vigueur (brevets, marques, dessins et modèles, droits d'auteur...).</p> <p><u>Livrables</u></p> <p>1.1 organiser chaque année, sur le territoire du CDT, une réunion de sensibilisation sur la PI,</p> <p>1.2 développer sur le territoire du CDT une communication renforcée relative aux ateliers d'approfondissement et aux permanences gratuites bimensuelles INPI organisés à la CCI Val-d'Oise,</p> <p>1.3 promouvoir activement auprès des entreprises le pré-diagnostic PI (entièrement pris en charge par l'Inpi), notamment en liaison avec l'ensemble des actions de communication de la CA Val de France et des communes.</p> <p>2. Sensibiliser et accompagner les acteurs économiques dans la maîtrise de l'information</p> <p>§ 1.3 de la SRIE</p> <p><u>Objectif</u> : sensibiliser créateurs et entreprises à la nécessité de développer la « culture IE » et de considérer désormais l'information comme une matière première convoitée.</p> <p><u>Livrables</u></p> <p>2.1 organiser chaque année, sur le territoire du CDT, une réunion de sensibilisation à l'IE afin notamment de répondre aux questions suivantes : l'IE, c'est quoi ? N'est-ce pas réservé aux grands groupes ? Comment s'organiser en interne pour limiter le risque de diffusion d'informations sensibles ? La veille, est-ce vraiment utile ?...</p> <p>2.2 développer sur le territoire du CDT une communication renforcée relative aux ateliers d'approfondissement IE (1 à 2 par an) portant sur la mise en place d'un système de veille dans l'entreprise (en liaison avec</p>

	le programme d'actions du réseau <i>Enterprise Europe Network</i>), et la sécurité des locaux et des systèmes d'information.
Maître d'ouvrage	CCI Paris Ile-de-France Val-d'Oise Partenaires : DCRI/DDRI, Gendarmerie, consultants
Emplacement ou périmètre envisagés	Sur le territoire Val de France / Gonesse / Bonneuil en France ou à la CCI Val-d'Oise. Cf. ci-dessus § Rappel objectifs
Calendrier optimal des étapes d'élaboration et de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> • Etape d'élaboration de juin à septembre 2013 • 1ère étape de réalisation : octobre 2013 à juillet 2014 <p>Etape d'évaluation des actions menées en termes qualitatif et quantitatif : août/septembre 2014. Itération des étapes précédentes si l'évaluation est jugée positive.</p>
Evaluation du coût	<p>Livrable 1.1 : 3.950 € HT Temps passé : 3 jours x 650 € HT = 1.950 € HT Communication : 2.000 € HT</p> <p>Livrable 1.2 : 2.000 € HT Communication : par exemple, routage de flyers de promotion aux entreprises et acteurs du territoire, affichage dans lieux publics.</p> <p>Livrable 1.3 : 4.000 € HT Communication permanente : par exemple, kakémonos, totems, affiches, flyers.</p> <p>Livrable 2.1 : 3.950 € HT Temps passé : 3 jours x 650 € HT = 1.950 € HT Communication : 2.000 € HT</p> <p>Livrable 2.2 : 4.000 € HT Communication (routage des flyers de promotion aux entreprises et acteurs du territoire) : 2.000 € HT Honoraires consultants le cas échéant : 2.000 € HT</p> <p>Total : 17.900 € HT par période de 12 mois (octobre à septembre)</p>
Conditions générales de financement	A définir


III. Les exploitations agricoles

Titre du projet/ de l'action	27 Les Moulins d'Arnouville
Rappel objectifs du CDT (titre II)	- Garantir le fonctionnement des activités agricoles
Maître d'ouvrage	Commune d'Arnouville - Les Moulins d'Arnouville
Emplacement ou périmètre envisagés	
Calendrier optimal des étapes d'élaboration et de réalisation	<p>Initiative privée : Les Moulins d'Arnouville : Meunerie - fabrication de farine et stockage La société souhaite se développer : projet d'acquisition foncière et réhabilitation des locaux actuels</p> <p>Volonté à termes d'une labellisation. Développement qui engendrerait une création d'emplois. Objectif d'assurer un développement des activités économiques en tenant compte d'une meilleure accessibilité du territoire inscrit dans le cadre du futur PLU de la commune (délibération du conseil municipal prescrivant l'élaboration du PLU en date du 14 mai 2012)</p>
Evaluation du coût	A définir
Conditions générales de financement	A définir

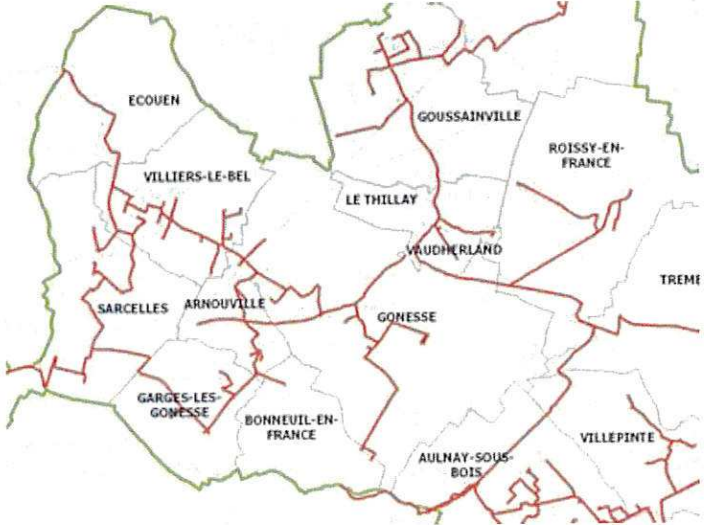
Titre du projet/ de l'action	28 Le « Carré agricole » du Triangle de Gonesse
Rappel objectifs du CDT (titre II)	<ul style="list-style-type: none"> - Préserver les espaces non urbanisés - Maintenir une activité agricole performante et innovante
Maître d'ouvrage	<ul style="list-style-type: none"> - Etude : EPA Plaine de France - Réalisation : EPA Plaine de France, collectivités territoriales, exploitants en place (à déterminer).
Emplacement ou périmètre envisagés.	<p>Périmètre de 400 Ha défini au sud par la lisière Carré Agricole (à hauteur du Carrefour de la Patte d'Oie dans le projet), l'A1 à l'est, la RD 317 à l'ouest et la limite au Nord, intégré aux réflexions du Triangle de Gonesse.</p> <div style="text-align: center;">  </div> <p style="text-align: center;">Figure 23 - Principe d'aménagement du Triangle de Gonesse, groupement Güller-Güller (document non contractuel)</p>
Calendrier optimal des étapes d'élaboration et de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> - Etudes SAFER en cours - Réalisation : à partir de 2015 <p>L'objectif est multiple :</p> <ul style="list-style-type: none"> • sécuriser la fonctionnalité de cet espace, en garantissant le maintien des circulations et de l'accessibilité aux terres agricoles • améliorer les conditions d'exploitation en remédiant aux nuisances actuelles subies par les exploitants par des traitements des lisières avec l'urbanisation et les cheminements • assurer une gestion durable des eaux du site • alimenter les réflexions visant à instituer un périmètre de protection juridique sur ce périmètre
Evaluation du	- Etudes : environ 15 k€

	coût	- Réalisation : chiffrage encore non réalisé.
	Conditions générales de financement	- Etudes : EPA Plaine de France - Réalisation : à définir au cours de la mise en place de l'opération

Titre du projet/ de l'action	29 La préservation des terres agricoles
Rappel objectifs du CDT (titre II)	- Préserver les espaces non urbanisés - Maintenir une activité agricole performante et innovante
Maître d'ouvrage	Etudes : EPA Plaine de France Réalisation : collectivités territoriales
Emplacement ou périmètre envisagés.	Territoires agricoles du Grand Roissy (CA Terres de France ; CCRPF ; CA Val de France ; Gonesse) Sur le territoire du CDT : le carré agricole au sein du Triangle de Gonesse.
Calendrier optimal des étapes d'élaboration et de réalisation	<i>Etudes : 2012-2013 :</i> <ul style="list-style-type: none"> • Etude fonctionnelle carré agricole du triangle de Gonesse (achevée) • Lancement en septembre 2012 de l'élaboration du schéma agricole territorial (durée 18 mois) en vue d'une préservation des terres dans les SCOT • Concertation : 2013 • Affectation de zones agricoles sur le SCOT du SIEVO : fin 2013 • Proposition de périmètres de protection : fin 2013 • Carte de destination des sols, notamment pour les zones agricoles, dans le SCOT du Grand Roissy : 2014-15 <i>Réalisation : à partir de 2014</i>
Evaluation du coût	Etudes : environ 100 000 €
Conditions générales de financement	Etudes : EPA Plaine de France (100%) Réalisation : à définir au cours de l'étude en fonction de ses conclusions

Titre du projet/ de l'action	30 Ferme Lemoine
Rappel objectifs du CDT (titre II)	<ul style="list-style-type: none"> - Préserver les espaces non urbanisés - Maintenir une activité agricole performante et innovante
Maître d'ouvrage	Commune d'Arnouville/ commune de Garges-lès-Gonesse
Emplacement ou périmètre envisagés.	
Calendrier optimal des étapes d'élaboration et de réalisation	<p>Objectif de valoriser les espaces agricoles inscrit dans le cadre du futur PLU de la commune (délibération du conseil municipal prescrivant l'élaboration du PLU en date du 14 mai 2012) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Adaptation du règlement d'urbanisme - Conforter la place des exploitations agricoles et assurer leur pérennité - Conforter le caractère pédagogique des fermes
Evaluation du coût	<p>Coût marginal du projet, sauf à participer aux recherches de financement pour la restructuration et modernisation des exploitations agricoles</p> <p>Pérenniser les exploitations notamment en cas de cessation d'activité et de reprise par de jeunes agriculteurs (dotation aux jeunes agriculteurs...)</p>
Conditions générales de financement	A examiner avec la chambre interdépartementale d'agriculture d'Ile de France et la SAFER

Chapitre Troisième : Le développement du numérique

Titre du projet/ de l'action	31 DEBITEX : le déploiement du très haut débit en Plaine de France
Rappel objectifs du CDT (titre II)	- Développer un équipement numérique innovant
Maître d'ouvrage	L'Etablissement Public de Coopération Interdépartementale – EPCID Débitex pour Débit Express - a été créé conjointement par les 2 Départements de la Seine Saint Denis et du Val d'Oise en 2005.
Emplacement ou périmètre envisagés.	<p>13 communes sont concernées en Val d'Oise, sur le territoire de l'EPA Plaine de France : Arnouville, Bonneuil-en-France, Ecoeu, Garges-lès-Gonesse, Gonesse, Goussainville, Louvres, Montmagny, Roissy-en-France, Sarcelles, Le Thillay, Vaudherland, Villiers-le-Bel.</p> 
Calendrier optimal des étapes d'élaboration et de réalisation	<p><i>Le projet Débitex consiste à "Mettre en œuvre un projet d'aménagement destiné à favoriser l'établissement, l'exploitation et le développement d'une infrastructure de communications électroniques dans les communes en Plaine de France".</i></p> <p>Ses objectifs sont de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire baisser les coûts de services de transport et de collecte en favorisant la concurrence dans une partie du réseau où elle est absente - Faire bénéficier tous les habitants et toutes les entreprises de service moderne de télécommunications à des coûts compétitifs et viser le même niveau de service pour toutes les communes

Titre du projet/ de l'action	32 Prévenir le décrochage scolaire et répondre aux enjeux de réintégration socio-professionnelle des jeunes au travers de la mise en place d'un dispositif prenant appui sur l'outil pédagogique des NTIC et sur l'usage du numérique
Rappel objectifs du CDT (titre II)	<ul style="list-style-type: none"> - Développer un équipement numérique innovant - Structurer et renforcer l'offre de formation
Maître d'ouvrage	Mairie de Gonesse
Emplacement ou périmètre envisagés.	<p>Chaque année, près de 33 000 jeunes franciliens quittent le système scolaire sans diplôme. Face au constat selon lequel l'échec scolaire et les difficultés d'insertion des jeunes sont plus importants dans les zones sensibles, la ville de Gonesse souhaite donner à chaque élève la possibilité d'acquérir un capital social et culturel.</p> <p>Pour contribuer à faire de la prévention du décrochage scolaire et de la réintégration socio-professionnelle des axes prioritaires, la ville veut mettre en place un dispositif spécifique prenant appui sur l'outil pédagogique des NTIC et sur l'usage du numérique.</p> <p>De manière très opérationnelle, la commune souhaite pour cela s'inspirer du savoir-faire et de l'expertise développés au CANADA, pays qui a bénéficié depuis de très nombreuses années d'un rapprochement des représentations du monde de l'éducation et de celui de l'insertion, et qui trouve entre autre sa déclinaison là-bas dans un dispositif qui a attiré l'attention du Conseil National des Villes, le dispositif Cybercap. La commune veut développer un dispositif comparable mais au caractère innovant adapté à notre Pays, à la commune et à sa population. Celui-ci serait accueilli au centre socioculturel Marc SANGNIER à la Fauconnière où des locaux sont en cours d'aménagement à cet effet.</p>
Calendrier optimal des étapes d'élaboration et de réalisation	<p>Décembre 2013 – Juin 2014 - Etude préalable de faisabilité et d'opportunité :</p> <p>Phase 1 – ETATS DES LIEUX : détermination des besoins du territoire, de ses atouts et faiblesses / Analyse comparative Franco Canadienne</p> <p>Phase 2 – ELABORATION DU PLAN DE FORMATION : définition de l'étiage du projet – réalisation des fiches actions – Description des partenariats et de l'insertion du dispositif dans un réseau d'action – Articulation avec les politiques et appels d'offres Région et FSE – Estimation des partenariats financiers ou économiques mobilisables et de leurs contribution</p> <p>Phase 3 – PROGRAMMATION ET EQUIPEMENT : programmation de l'équipement – Définition des matériels et équipements – Définition des modalités de pilotage – Construction du modèle économique – Recherche des financements</p>

	<p>2015 :</p> <p>Phase 4 - INVESTISSEMENT</p> <p>Phase 5 - DEMARRAGE ET MISE EN FONCTIONNEMENT : procédures de contractualisation avec les prestataires et de recrutement des personnels</p>
Evaluation du coût	<p>En 2013, la ville de Gonesse a confié la réalisation d'une étude préalable d'opportunité et de faisabilité aux cabinets I-Solutio et Sémaphores. Elle débouchera au premier semestre 2014 sur la formalisation du projet dans son ensemble, que ce soit sur le plan technique, financier ou de l'ingénierie de formation. La mise en œuvre est prévue pour 2015.</p> <p>Le coût de l'étude préalable est de 59.000 €uros. Elle est cofinancée à hauteur de 29.000 €uros par le Conseil Régional au titre des « actions expérimentales de sécurisation des parcours de formation tournés vers l'emploi ». Les coûts d'investissement et de fonctionnement du dispositif sont en cours d'estimation par les cabinets missionnés par la ville. La montée en puissance de celui-ci sera progressive.</p>
Conditions générales de financement	<p>Pour la mise en œuvre du dispositif, les perspectives de financement relèveraient des fonds Européens du FEDER 2014-2020, du futur Contrat de Projet Etat Région, des fonds destinés aux quartiers prioritaires, des actions expérimentales du Conseil Régional, puis par la suite du droit commun des différents partenaires.</p>

Titre du projet/ de l'action	33 Living Lab E-santé : pilotage , coordination des projets e-santé du territoire																																													
Objectifs	<p>- Animer localement les filières prioritaires</p> <p>Participer au développement des services de santé Participer à l'émergence de nouveaux services de santé Répondre à des appels à projets (Rôle de veille sur les appels à projets et aussi signataire des candidatures)</p> <p>Promouvoir l'expérimentation locale Tester de nouvelles pratiques sur des technologies avant déploiement à grande échelle</p> <p>Assurer la diffusion de l'information sur les évolutions Organisation d'évènements d'information et de vulgarisation Participer au rayonnement de la filière ; rôle de vitrine Animation de la filière ; lieu d'animation Observer les usages e-santé et renseigner des indicateurs sur l'évolution de ces usages</p> <p>Accompagner l'ARS et les acteurs de la santé dans l'expérimentation à grande échelle des politiques publiques portant sur la e-santé</p> <p>Favoriser les liens avec les autres territoires de la santé et du numérique Campus Santé Villejuif, GPSO</p>																																													
Maître d'ouvrage	CA Val de France																																													
Emplacement ou périmètre envisagés.	Par exemple, le premier projet coordonné par cette structure pourra être le projet one-day clinic actuellement porté par l'hôpital de Gonesse.																																													
Calendrier optimal des étapes d'élaboration et de réalisation	<p>Une étude de préfiguration devra être lancée pour déterminer les conditions de mise en place du Living Lab e-santé.</p> <table border="1" data-bbox="523 1503 1262 1765"> <thead> <tr> <th>Phases</th> <th>2013</th> <th>2014</th> <th>2015</th> <th>2016</th> <th>2017</th> <th>2018</th> <th>2019</th> <th>2020</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Etudes</td> <td>■</td> <td>■</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Montage</td> <td></td> <td>■</td> <td>■</td> <td>■</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Réalisation</td> <td></td> <td></td> <td>■</td> <td>■</td> <td>■</td> <td>■</td> <td>■</td> <td>■</td> </tr> <tr> <td>...</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>■</td> <td>■</td> </tr> </tbody> </table>	Phases	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Etudes	■	■							Montage		■	■	■					Réalisation			■	■	■	■	■	■	...							■	■
Phases	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020																																						
Etudes	■	■																																												
Montage		■	■	■																																										
Réalisation			■	■	■	■	■	■																																						
...							■	■																																						
Evaluation du coût	A définir sur la base d'une forme associative ou autre, dépendant de la CAVDF.																																													
Conditions générales de financement	Acteurs à impliquer : hôpitaux, centres de santé, EHPAD, collectivités, patients et familles																																													

Titre du projet/ de l'action	34 Maison du Numérique / développement de la filière numérique
Caractéristiques du projet	<p>Pour répondre aux enjeux de développement économique et contribuer aux objectifs d'animation locale des filières prioritaires du CDT Val de France / Gonesse / Bonneuil-en-France et attirer de nouvelles entreprises, la filière numérique a été identifiée par la communauté d'agglomération Val de France comme une filière stratégique à soutenir dans le cadre de la démarche Grand Paris.</p> <p>En effet, le territoire de Val de France est aujourd'hui confronté à un enjeu majeur de renouvellement de son tissu économique conditionnant son développement à court et moyen termes. Les conditions de ce renouvellement, passant à la fois par l'appui au développement des entreprises à potentiel et par des apports exogènes devant renforcer l'image économique du territoire, doivent s'appuyer sur des leviers de développement multiples (identification de stratégie économique ciblée « sectoriellement », développement du THD, création de services « différenciants » à destination des nouvelles entreprises, etc.).</p> <p>Or, l'optimisation du développement économique, s'appuyant sur les dynamismes locaux et le positionnement géographique avantageux, a été identifiée comme l'un des enjeux du CDT Val de France / Gonesse / Bonneuil-en-France. Cet enjeu vise spécifiquement un développement économique assis sur l'identification de plusieurs filières économiques structurantes. Ainsi, parmi les actions projetées dans le cadre du CDT, la communauté d'agglomération Val de France s'est attachée à identifier les conditions pour favoriser et accompagner l'émergence de la filière numérique à partir des potentialités économiques du territoire et de la présence de l'Université de Cergy-Pontoise – IUT de Sarcelles.</p> <p>Fin 2011, la communauté d'agglomération Val de France a lancé une démarche en direction des entreprises relevant de ce secteur d'activités, démarche intitulée « Val de France Numérique ». Cette démarche vise à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Créer un écosystème favorable à l'émergence et au développement d'entreprises ayant une activité en lien avec le secteur du numérique ; - Attirer et accompagner de nouvelles entreprises à fort potentiel de développement ; - Favoriser la détection et l'émergence des compétences et des talents autour du numérique ; - Renforcer l'attractivité et le rayonnement économique de la communauté d'agglomération Val de France. <p>Cette opération, qui s'est mise en œuvre progressivement dans le courant de l'année 2012, se décline aujourd'hui à travers la réalisation de plusieurs actions :</p> <p>La Communauté du Numérique ou le projet de constitution d'un réseau d'entreprises.</p> <p>Le rapprochement avec les établissements d'enseignement supérieur dont l'Université de Cergy-Pontoise.</p> <p>La détection des talents dans les quartiers de l'agglomération.</p>

		<p>La définition des outils devant favoriser le développement de la filière numérique à travers la création d'un « lieu ressources » ouvert à tous, la Maison du Numérique, dont l'objet est de proposer des outils d'accompagnement aux entreprises relevant du secteur du numérique et de favoriser l'émergence de projets innovants et à fort potentiel de développement sur le territoire.</p> <p>C'est sur ce dernier point que la communauté d'agglomération Val de France a décidé de lancer une étude en vue du développement d'une Maison du Numérique sur son territoire.</p>
	<p>Objectifs</p>	<p>Cette mission est envisagée comme une mission d'accompagnement de la collectivité à la définition des outils de développement économique que la communauté d'agglomération pourrait mettre en place pour développer la filière numérique sur son territoire.</p> <p>Les outils qui devront être ainsi définis doivent être complémentaires aux actions déjà engagées et répondre aux quatre objectifs définis dans le cadre de la démarche « Val de France Numérique ». Ils ont également vocation à accompagner le développement de cette filière à partir du tissu économique existant, de permettre une différenciation de l'offre territoriale pour attirer de nouvelles entreprises et de proposer aux porteurs de projets numériques un accès aux ressources (humaines & techniques) nécessaires au développement de leur projet et/ou application numérique.</p> <p>La communauté d'agglomération Val de France souhaite déterminer une stratégie à court et moyen termes en vue de la structuration et de la consolidation de la filière numérique sur son territoire. Les outils doivent donc être entendus au sens large en intégrant le « soft » avec des conseils, expertises et ressources nécessaires à cette filière, mais également des équipements type IPHE (Incubateur, pépinière, hôtel d'entreprises) associé à une plateforme d'échanges et de ressources (dans la logique du Faclab développé par l'Université de Cergy-Pontoise) pour faire émerger, très en amont, les projets numériques du territoire, même si ces derniers n'aboutissent pas forcément à une création d'entreprise ex-nihilo. L'objectif est de déterminer quelle pourrait être l'offre permettant de structurer un concept de Maison du Numérique à partir de projets d'équipement en cours d'étude (Forum des savoirs par exemple) ou d'un équipement à créer.</p> <p>L'étude qui sera engagée au second trimestre de l'année 2013 consiste en:</p> <ul style="list-style-type: none"> - La définition d'une stratégie en faveur de la filière Numérique en identifiant les points d'appui et les outils de développement de cette filière à partir : <ul style="list-style-type: none"> o du travail réalisé sur la Communauté d'Agglomération Val de France ; o des besoins identifiés localement auprès des entreprises ; o des conditions à mettre en œuvre pour attirer de nouvelles

		<p>entreprises relevant de ce secteur en proposant une offre spécifique et différenciée;</p> <ul style="list-style-type: none"> - La construction d'un plan d'actions opérationnelles pour consolider la démarche « Val de France Numérique » mise en œuvre sur Val de France et ainsi engager la structuration de cette filière sur le territoire. - L'évaluation des conditions techniques et financières de mise en œuvre du plan d'actions et des outils de développement économique local associés la Maison du Numérique. <p>L'objectif est d'analyser comment le territoire de Val de France, confronté à un enjeu d'attractivité économique et de renforcement de son image économique, peut tirer parti de la mise en œuvre d'une stratégie ciblée sectoriellement pour développer et attirer de nouvelles entreprises à potentiel de développement sur son territoire en privilégiant une approche « filière».</p> <p>Cette approche précisera les conditions d'intégration d'un Télécentres, entendu comme une offre de services complémentaires. En effet, la communauté d'agglomération souhaite s'engager dans le développement de Télécentres sur son territoire, conformément à la stratégie de déploiement souhaitée et accompagnée par la Caisse des Dépôts et Consignations et la Région Ile de France.</p>
Maître d'ouvrage		<p>CA Val de France pilote</p> <p>Acteurs à impliquer dans le montage opérationnel : Conseil général du Val d'Oise, Conseil régional d'Ile de France, Association ACCET Val d'Oise Technopôle, SYNTEC Numérique</p>
Emplacement ou périmètre envisagés.		<p>A définir</p>
Calendrier optimal des étapes d'élaboration et de réalisation		<p>Etape 1 : étude de faisabilité stratégique et identification des points d'appui nécessaires au développement de la filière numérique à travers un outil.</p> <p>Etape 2 : étude de pré-faisabilité du projet de Maison du Numérique.</p> <p>Etape 3 : Définition de la stratégie en faveur de la filière numérique sur le territoire de Val de France.</p> <p>Etape 4 : Lancement des études de faisabilité technique de la Maison du Numérique et construction des partenariats.</p> <p><u>Avancement</u> : L'étude de faisabilité stratégique en vue du développement de la filière numérique, à travers le déploiement d'un outil structurant, la Maison du Numérique, sera réalisée en 2013 pour déterminer le programme d'actions à mettre en œuvre à court terme et les études nécessaires au développement d'un équipement structurant sur le territoire de Val de France.</p>

Titre du projet/ de l'action	35 Déploiement de Télécentres
Objectifs	<p>Veiller au déploiement d'au moins deux télécentres, l'un à court/moyen terme qui pourra être localisé sur le territoire de la communauté d'agglomération Val de France et le second, prévu dans le cadre des opérations d'aménagement du Triangle de Gonesse.</p> <p>Les objectifs des télécentres sont de mettre à disposition des centres connectés vers trois types d'utilisateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les salariés des grands groupes, éloignés de leur lieu de travail (développement du télétravail). - Les VRP et commerciaux des grands groupes. - Les acteurs du développement économique local et notamment les indépendants, les très petites entreprises, les auto-entrepreneurs et les PME/PMI à forte croissance. <p>Ces projets devront répondre aux spécificités des territoires d'implantation et pourront proposer une offre différenciée en fonction du territoire d'implantation.</p> <p>Pour avancer sur le sujet de déploiement des télécentres, la communauté d'agglomération Val de France a choisi d'intégrer l'étude de marché du premier télécentre dans la réflexion engagée dans le cadre du projet de Maison du Numérique.</p> <p>En effet, la logique de développement souhaitée en lien avec les acteurs du développement économique local et les perspectives de mutualisation possibles ont amené Val de France à envisager un outil intégré proposant à la fois des appuis au développement de la filière numérique mais également des espaces connectés pour une cible d'acteurs élargie.</p>
Caractéristiques	<p>Afin de répondre aux objectifs de développement durable inscrits dans le cadre du CDT Val de France / Gonesse / Bonneuil-en-France et de répondre aux besoins des habitants, indépendants et salariés du territoire, la Communauté d'Agglomération a souhaité s'engager dans le développement de Télécentres sur son territoire.</p> <p>La Région Ile-de-France encourage et accompagne aujourd'hui le développement de ce type d'espaces. De son côté, la Caisse des Dépôts et Consignations cherche à faire émerger un réseau francilien cohérent, et à développer les offres d'opérateurs de ce type d'espaces grâce à de l'investissement.</p> <p>Les télécentres constitueront les lieux d'accueil privilégiés des télétravailleurs qui pourront ainsi réduire efficacement leurs temps de transport tout en bénéficiant de conditions de travail semblables à celles qu'ils connaissent dans leur entreprise.</p> <p>Ces lieux pourront proposer : des bureaux de passage pour des télétravailleurs nomades, des salles de réunion ou de formation équipées de vidéoprojecteurs,</p>

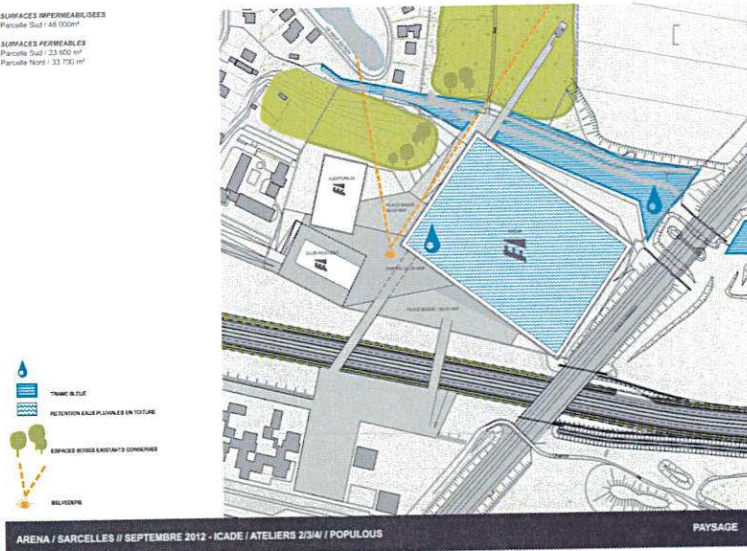
	<p>des bureaux permanents pour des salariés ou des indépendants qui ne souhaitent pas travailler à domicile, une connexion internet Très Haut Débit etc...</p> <p>Ces télécentres pourront répondre à plusieurs objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faciliter le télétravail et réduire les déplacements en mettant à disposition des espaces de travail connectés de proximité. - Œuvrer pour le développement durable des territoires en réduisant les temps de trajet et en facilitant l'utilisation des transports en commun. - Accompagner le développement économique du territoire en proposant des réponses adaptées aux entreprises. <p>En lien avec le déploiement du THD sur le territoire, les télécentres devront être envisagés comme des centres collaboratifs intégrés répondant à la fois aux besoins exprimés localement et aux enjeux de développement territorial inscrits dans le CDT</p>																																			
Maître d'ouvrage	Val de France																																			
Emplacement ou périmètre envisagés.	L'un sur le territoire de Val de France, l'autre à Gonesse dans le cadre de l'opération du Triable.																																			
Calendrier optimal des étapes d'élaboration et de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Etape 1</u> : étude de faisabilité de la création du premier télécentre dans le cadre de l'étude menée en vue du développement de la Maison du Numérique + Etude de marché : appétence des entreprises, flux de population, intérêt d'un télécentre, localisation souhaitable et modèle économique. • <u>Etape 2</u> : études complémentaires, construction des partenariats et finalisation du projet. • <u>Etape 3</u> : Mise en œuvre du projet. • <u>Etape 4</u> : identification de déploiement des télécentres à l'échelle du territoire du CDT. <p>Nota : L'étude de marché et la définition du projet de télécentres ont été intégrés dans le cahier des charges relatif à la Maison du Numérique.</p> <table border="1" data-bbox="542 1590 1189 1848"> <thead> <tr> <th>Phases</th> <th>2013</th> <th>2014</th> <th>2015</th> <th>2016</th> <th>...</th> <th>2022</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Etude de positionnement</td> <td>■</td><td>■</td><td>■</td><td></td><td></td><td></td> </tr> <tr> <td>partenariats</td> <td></td><td>■</td><td>■</td><td></td><td></td><td></td> </tr> <tr> <td>Réalisation et étude déploiement</td> <td></td><td></td><td>■</td><td>■</td><td>■</td><td></td> </tr> <tr> <td>Déploiement (triangle de Gonesse)</td> <td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>■</td> </tr> </tbody> </table>	Phases	2013	2014	2015	2016	...	2022	Etude de positionnement	■	■	■				partenariats		■	■				Réalisation et étude déploiement			■	■	■		Déploiement (triangle de Gonesse)						■
Phases	2013	2014	2015	2016	...	2022																														
Etude de positionnement	■	■	■																																	
partenariats		■	■																																	
Réalisation et étude déploiement			■	■	■																															
Déploiement (triangle de Gonesse)						■																														
Evaluation du	Environ 400 k€ pour l'aménagement des postes de travail (hors construction)																																			

	coût	
	Conditions générales de financement	<p>A définir en impliquant les acteurs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conseil général du Val d'Oise - Conseil régional d'Ile de France - Caisse des Dépôts et Consignation - Futur Consortium ORANGE/REGUS - Association Initiatives Télécentres 77 (IT77)
	Informations complémentaires	<p>L'association IT77, précurseur sur le sujet des Télécentres, pourra aider efficacement Val de France Gonesse dans son projet, par exemple grâce au modèle de cahier des charges d'étude réalisé.</p> <p>La Caisse des Dépôts et Consignations pourra faire un retour sur l'étude en cours de réalisation en partenariat avec la Région Ile de France et la Préfecture de Région. Il s'agit, à l'échelle de l'Ile de France, de recenser les initiatives en cours de réflexion ou de lancement, d'analyser l'appétence des entreprises à utiliser ce type de lieu, de croiser avec les données de flux de population et la liste des gares et nœuds de transport, et d'en déduire une proposition de cartographie d'un réseau de télécentres « idéal ».</p>

Chapitre Quatrième : Les équipements structurants

Titre du projet/ de l'action	36 EuropaCity <i>Projet labellisé Grand Paris</i>
Rappel objectifs du CDT (titre II)	<p>Créer 30 000 emplois à l'horizon 2025 sur le territoire</p> <p>Structurer le développement autour de la filière des loisirs à vocation internationale et de la culture</p> <p>Participer à la dynamisation économique de la région Ile-de-France</p> <p>Conforter la place de la région parisienne comme première destination touristique mondiale en s'appuyant sur le rayonnement international du territoire et de ses habitants</p> <p>Contribuer à l'organisation d'évènements et manifestations sportives et culturelles à l'échelle francilienne</p>
Maître d'ouvrage	EuropaCity SAS, filiale à 100% du Groupe Auchan (à la date de janvier 2013)
Emplacement ou périmètre envisagés.	<p>Emprise de 80 ha au sein du projet d'aménagement du triangle de Gonesse, en bordure de l'A1, accessible depuis les RD 170 et 370, et avec un accès direct depuis la future gare de métro et du RER D. Parmi les 4 équipes de maîtrise d'œuvre consultées, c'est l'agence danoise BIG qui a été retenue pour mettre au point le Projet Directeur.</p> <div data-bbox="507 1171 1377 1552" style="text-align: center;"> </div>
Calendrier optimal des étapes d'élaboration et de réalisation	<p>Planning d'opération établi par retroplanning en partant de l'année de l'ouverture de la gare du Triangle de Gonesse et la mise en service du débranchement du RER D et la ligne 17 métro automatique .</p> <p>Etudes, Finalisation Projet Directeur : octobre 2014</p>

	<p>Evaluation du coût</p>	<p>Budget d'études d'environ 2M€ par an. Montant total engagé d'ici fin 2012 : env. 4 M€. Coût total de l'investissement estimé à ce stade par économistes de la construction environ 1,7 Mds €.</p>
	<p>Conditions générales de financement</p>	<p>Projet d'initiative et de financement privé porté par EuropaCity SAS.</p>

Titre du projet/ de l'action	37 Rénovation urbaine Lochères Nord / Dôme-Aréna <i>(opération déclarée d'intérêt général et labellisée Grand Paris)</i>
Rappel objectifs du CDT (titre II)	<ul style="list-style-type: none"> - Structurer le développement économique autour de la filière des loisirs à vocation international - Contribuer à l'organisation d'évènements et manifestations sportives et culturelles à l'échelle francilienne
Maître d'ouvrage	<p>Pilotage : la Ville de Sarcelles, accompagnée de Lagardère Investissement, Assistant à la Maîtrise d'Ouvrage</p> <p>Partenaires et contributeurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la société ICADE propriétaire à 70 % du socle foncier - le Conseil Général, maître d'ouvrage de l'Avenue du Paris - la Communauté d'agglomération Val de France dans le cadre de la mise en oeuvre du CDT, - le SIAH du Courlt et du Petit Rosne, pour la mise en valeur du Petit Rosne, - le STIF, RFF , la SNCF , la RATP et OPTILE pour les transports publics, - l'Etat et la Région Ile de France pour les programmes sportifs, culturels et de rénovation urbaine
Emplacement ou périmètre envisagés.	 <p>Périmètre délimité au Nord par le quartier du Mont de Gif et la RD 208, à l'Ouest par la rue du Château et Lochères, au Sud par le pôle multimodal de la gare de Garges-Sarcelles et à l'Est par la voie ferrée et les réserves de l'ex A 16. Le périmètre de l'opération d'aménagement est volontairement élargi par rapport au simple équipement public pour garantir une insertion urbaine de qualité, vis-à-vis du quartier d'habitation Lochères Nord notamment, et proposer une déambulation fluide au travers d'espaces publics renouvelés pour</p>

	<p>parfaitement connecter le Dôme-Aréna au pôle gare. Un plan topographique sur ce périmètre va servir de plan référence pour tous les projets du secteur.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Intégrer dans le cadre du projet de restructuration urbaine de Sarcelles un grand équipement multifonctionnel destiné à accueillir des évènements sportifs et culturels de rayonnement national et international ; - Réaliser l'opération Dôme-Aréna sur une zone foncière en déshérence depuis plusieurs décennies pour raccorder les quartiers urbanisés du Haut du Roy , Watteau , Gare , St Exupéry ; - Construire un ensemble d'équipements composés d'un Dôme de 10 000 places extensible à 17 000 places, d'une salle de spectacle de 1000 à 1500 places à vocation d'activités culturelles municipales et intercommunales, et d'une salle sportive de 3000 pour accueillir un club omnisports résident.
Principes	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser le projet déclaré d'intérêt général en Novembre 2011 dans une stratégie à l'échelle nationale dans le programme Aréna , régional et locale - Connecter ce projet avec les projets d'infrastructure de transports du Grand Paris et du projet d'infrastructure multimodale Avenue du Parisis ; - Raccorder le projet au réseau RER existant reliant la gare du Nord , au réseau tram T5 connecté au réseau métropolitain , et au réseau TC bus maillant le territoire local ; - Accéder au projet Dôme par le réseau autoroutier A 1 et A 16 via l'Avenue du Parisis et l'ex RN 1 depuis la plate forme aéroportuaire de Roissy et les régions nord de la France et de l'Europe ; - Requalifier une zone de non droit en l'ouvrant sur les quartiers urbains existants de Watteau , les hauts du Roy , St Exupery ; - Reconquérir l'espace environnementale de la vallée du Petit Rosne très dégradée par la réalisation d'un espace végétal compatible avec les objectifs de la coulée verte inscrite dans les documents de planification SDRIF, SCOT et PLU ; - Réaliser des cheminements de circulations douces favorisant les liaisons inter quartier ; - Promouvoir dans les systèmes constructifs des 3 équipements des systèmes HQE performants ; - Confier à un investisseur privé la construction et la gestion de l'équipement du Dôme en partenariat avec la ville de Sarcelles pour l'utilisation des équipements au profit de la population locale ; - Réaliser les 2 salles annexes culturelle et sportive sous maîtrise d'ouvrage publique en confiant l'exploitation à un partenaire privé ;

	- Réaliser les espaces publics sous maîtrise d'ouvrage communale.
Calendrier optimal des étapes d'élaboration et de réalisation	<p>Procédures réglementaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Déclaration de projet suivant articles L. 121-1 et suivants du Code de l'environnement engagée depuis juillet 2013 - Concertation publique engagée depuis juin 2013 - Lancement campagne de fouilles archéologie préventive 1 trimestre 2014 <p>Procédures projet : DUP , loi sur l'eau , permis de construire en 2014</p> <p>Travaux : démarrage en 2015, durée prévisionnelle de 3 ans</p> <p>Mise en service : exploitation des 3 salles en 2018</p>
Evaluation du coût	Montant total : 142 M€
Conditions générales de financement	<ul style="list-style-type: none"> - 86 M€ d'investissements privés : Aréna, parvis, parking... - 56 M€ d'investissements publics : 2 salles annexes, voiries, parvis, cheminements doux, environnement...

Chapitre Cinquième : La culture

Titre du projet/ de l'action	38 Contrat Local d'Education Artistique de l'Est du Val d'Oise
Rappel objectifs du CDT (titre II)	- Structurer le développement autour de cinq filières différenciantes dont la culture
Maître d'ouvrage / Porteur	Conseil général du Val d'Oise en collaboration étroite avec le Ministère de la culture-DRAC Ile-de-France
Emplacement ou périmètre envisagés.	<p>Territoire concerné : 8 Villes de l'Est valdoisien, Arnouville, Fosses, Garges-les-Gonesse, Gonesse, Goussainville, Marly-la-Ville, Sarcelles et Villiers-le-Bel.</p> <p><u>Eléments de contexte :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Politiques culturelles affirmées des 8 Villes partenaires • Fragilité de la structuration de l'offre culturelle sur l'Est du Val d'Oise • Engagement fort des 8 Villes dans les réseaux départementaux de diffusion et de co-production du spectacle vivant, Escales en Val d'Oise, CirquEvolution, Festival théâtral du Val d'Oise
Calendrier optimal des étapes d'élaboration et de réalisation	<p>Contrat de 3 ans, renouvelable une fois, signé entre le Ministère de la culture, le Conseil général et les 8 Villes. L'année 2012/2013 est une année de préfiguration.</p> <p><u>Philosophie du projet :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> . favoriser le lien social . renforcer le maillage territorial en matière d'offre culturelle et de lien au tissu associatif. <p><u>Objectif général :</u> faciliter l'accès des populations aux œuvres et aux ressources artistiques et culturelles de leur territoire et aboutir à la mise en place d'un établissement public de coopération culturelle à l'échelle de l'est du Val d'Oise.</p> <p><u>Inscription du projet dans le Contrat de développement territorial :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> . Favorise l'accès à l'art et la culture des habitants du territoire . Amorce la mise en œuvre d'un volet culturel au sein de la stratégie de développement et d'éducation du CDT . Renforce la mise en synergie des politiques culturelles locales déjà en cours grâce à un projet d'aménagement du territoire ambitieux
Evaluation du coût	<p>3 artistes par an vont investir les territoires et travailler avec les associations, les institutions, etc. Ils ont pour mission d'aller à la rencontre des acteurs sociaux et éducatifs et de leurs publics pour les sensibiliser au spectacle vivant et aux arts en général. Leur projet s'appuie sur les théâtres des 8 Villes et mobilise leurs équipes et leurs moyens.</p> <p>Coût du projet : 48 000 € par an apportés par le Conseil général avec le soutien du Ministère de la culture pour les 3 résidences, auxquels s'ajoutent les apports</p>


		<p>des 8 Villes.</p> <p>La diffusion des spectacles auxquels vont assister les publics se fait dans le cadre de l'activité de 3 réseaux départementaux.</p> <p>Pour information : Le budget consolidé d'un réseau départemental est d'environ 500 000 € financés par l'Etat, le Département et les Villes partenaires.</p>
	<p>Conditions générales de financement</p>	<p>Etat:36 000 € /an</p> <p>CG 95: 12 000 € /an + son ingénierie</p> <p>les communes programment les spectacles, organisent les actions menées par les artistes auprès des publics et fournissent les salles, la logistique et l'accueil du public</p>

Titre du projet/ de l'action	<p>39 Installation d'une institution culturelle de rayonnement métropolitain au sein du projet EuropaCity</p> <p>L'installation d'une telle institution est indispensable pour l'image et le rayonnement du territoire, pour permettre aux habitants d'accéder à une offre culturelle et artistique plus riche et pour positionner EuropaCity comme un équipement à vocation culturelle forte. Il doit s'agir d'un élément majeur de la programmation culturelle du projet EuropaCity.</p>
Rappel objectifs du CDT (titre II)	- Structurer le développement autour de cinq filières différenciantes dont la culture
Maître d'ouvrage / Porteur	A définir dans le cadre du comité de pilotage du projet EuropaCity, co-présidé par le Député-Maire de Gonesse et le Sous-Préfet et réunissant l'ensemble des acteurs publics.
Emplacement ou périmètre envisagés.	Dans l'enceinte du projet EuropaCity en un lieu immédiatement accessible depuis les infrastructures de transports.
Calendrier optimal des étapes d'élaboration et de réalisation	Mise en service en même temps que le projet EuropaCity
Evaluation du coût	A définir.
Conditions générales de financement	A définir.

Titre du projet/ de l'action	40 Création de deux structures culturelles dans le cadre du projet Dôme-Aréna : une enceinte de 10 000 à 17 000 places et une salle annexe de 1 000 places de rayonnement régional Intégration dans le Dôme-Aréna d'une configuration spectacle dédiée aux grands évènements culturels de rayonnement national et international et réalisation d'une salle annexe dédiée aux activités culturelles et artistiques destinés aux acteurs locaux (collectivités , associations , institutionnels) pour la programmation d'évènements d'initiatives locales et intercommunales au service de la population des communes de la communauté d'agglomération de Val de France .
Rappel objectifs du CDT (titre II)	- Structurer le développement autour de cinq filières différenciantes dont la culture
Maître d'ouvrage / Porteur	Equipement réalisé sous maîtrise d'ouvrage privée pour le Dôme-Aréna et sous maîtrise d'ouvrage des collectivités locales pour la salle culturelle de 1 000 places
Emplacement ou périmètre envisagés.	Projet inscrit dans le périmètre du projet Dôme-Aréna en liaison directe avec les quartiers de la ville de Sarcelles (voir fiche 37).
Calendrier optimal des étapes d'élaboration et de réalisation	Mise en service en 2018 (voir calendrier détaillé fiche 37).
Evaluation du coût	Intégré au plan de financement du projet Dôme-Aréna (voir fiche 37).
Conditions générales de financement	A définir.

Titre du projet/ de l'action	41 Centre de conservation et d'étude archéologique, historique et artistique
Rappel objectifs du CDT (titre II)	- Structurer le développement autour de cinq filières différenciantes dont la culture
Maître d'ouvrage / Porteur	<i>Non déterminé</i> <i>Ce projet sera étudié en lien avec le projet de pôle de conservation du patrimoine historique et vivant du territoire porté par le CDT du cœur économique Roissy Terres de France</i>
Emplacement ou périmètre envisagés.	Le bâtiment de l'hôpital-hospice de 1841 pressenti pour le Centre de Conservation et d'Etude se situe au sein du centre hospitalier de Gonesse, au nord de la Ville. Le bâtiment surplombe la rue de l'Hôtel Dieu dont l'axe est prolongé par les espaces paysagés en amont de son entrée principale. Une grille dans cet axe pourra être rouverte afin d'accéder plus directement au bâtiment et l'ouvrir directement sur la Ville et vers l'église.
Calendrier optimal des étapes d'élaboration et de réalisation	2009 : Cadrage des besoins et estimation financière 2011 : Pré programme faisabilité
Evaluation du coût	Mission d'étude de faisabilité pour la création d'un CCE : 22 305 € TTC Coût des travaux : 1 247 777€ TTC Source de l'estimation : Inexia Menighetti Programmation
Conditions générales de financement	Clé de répartition entre financeurs ?

Titre du projet/ de l'action	42 Création d'un Forum de tous les savoirs
Rappel objectifs du CDT (titre II)	- Structurer le développement autour de cinq filières différenciantes dont la culture
Maître d'ouvrage	A définir EPA Plaine de France maître d'ouvrage de l'étude de définition
Emplacement ou périmètre envisagés.	Garges et Sarcelles
Calendrier optimal des étapes d'élaboration et de réalisation	Cahier des charges de l'étude en avril 2013 Etude de définition entre mai et septembre 2013
Evaluation du coût	27 607 € HT
Conditions générales de financement	Etat : 22 086 € EPA Plaine de France : 5 521 €

Titre du projet/ de l'action	43 Développement touristique et culturel du château d'Ecouen - musée national de la Renaissance depuis le territoire de Val de France / Gonesse / Bonneuil-en-France
Rappel objectifs du CDT (titre II)	Structurer le développement autour de cinq filières différenciantes dont la culture
Maître d'ouvrage	Démarche pilotée par l'EPA Plaine de France, sous l'égide de la sous-préfecture de Sarcelles, avec le soutien de la ville d'Ecouen et du château d'Ecouen-musée national de la Renaissance.
Emplacement ou périmètre envisagés.	 <p>Le château d'Ecouen est un fleuron de l'architecture Renaissance et présente un intérêt équivalent aux châteaux de la Loire. De plus il accueille un musée national de la Renaissance, seul musée en France consacré à la période.</p> <p>La démarche de développement touristique et culturelle du château et d'Ecouen dépasse largement le périmètre du château. L'objectif consiste à faire d'Ecouen le pôle touristique et culturel du nord de Paris.</p> <p>La démarche s'articule autour de quatre axes : l'accessibilité en transport en commun, la signalisation routière, le renforcement de l'offre touristique, et l'environnement urbain et paysager de la ville. Des ateliers de travail réunissent les acteurs territoriaux concernés par la thématique abordée afin de mener des réflexions et de réaliser des actions concrètes.</p> <p>Au niveau du territoire du CDT, la démarche de développement touristique d'Ecouen aborde plusieurs questions qui impacteront les villes du CDT :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le renfort de l'offre culturelle et de loisirs pour les habitants du territoire du CDT. - L'émergence d'un pôle touristique et culturel à Ecouen trouvera un écho particulier auprès des villes limitrophes. Des articulations seront à trouver avec les équipements de loisirs du territoire, notamment EuropaCity. - Le travail mené pour renforcer/créer des continuités écologiques entre la forêt d'Ecouen et les espaces ouverts limitrophes, tels que le Mont Griffard et le parc des géants de Villiers-le-Bel, apportera du lien entre Ecouen et les villes du CDT.


<p>Calendrier optimal des étapes d'élaboration et de réalisation</p>	<p>La démarche a débuté en janvier 2012 et réuni :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les services de l'Etat (DRAC, STAP, DDT, DRIEE, DRIEA), - la Région (CRIF, AEV, STIF, CRT), - le Département (CG95, CDTL95, CAUE95), - la communauté de communes CCRPF, - la ville d'Ecouen, - le musée national de la Renaissance, - ainsi que la RATP et la SNCF.
<p>Evaluation du coût</p>	<p>La démarche est composée de nombreuses actions. Une partie d'entre elles est évaluable.</p> <p>Quelques exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> - réalisation et pose de panneaux directionnels sur les RD. Montant : 30.000€ TTC financés par le CG95. - réalisation et pose de panneaux d'animation évaluées à 50.000€ TTC. En recherche de financement. - étude de positionnement touristique évaluée à 30.000€ HT. Cofinancement CRT-Ville-EPA.
<p>Conditions générales de financement</p>	<p>A définir.</p>

Chapitre Sixième : La formation

Titre du projet/ de l'action	44 Structurer l'adéquation entre les besoins des entreprises, de la population et les dispositifs de formation
Rappel objectifs du CDT (titre II)	<ul style="list-style-type: none"> - Optimiser le service des structures d'accueil de population et des organismes de formation par un renforcement de leur coordination - Qualifier les besoins en emplois sur le territoire et actualiser régulièrement ses perspectives d'évolution en lien avec les différents acteurs du développement économique (CCI, intercommunalités, fédérations professionnelles, CEEVO, etc.)
Maître d'ouvrage / Porteur	Val de France
Emplacement ou périmètre envisagés.	Périmètre géographique accessible par les habitants du territoire
Calendrier optimal des étapes d'élaboration et de réalisation	<p>2013 : Etat des lieux / Diagnostic (partiellement réalisé dans le cadre du nouveau PACTE en cours de préparation)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyse des offres d'emplois du territoire et des perspectives d'évolution économique du territoire sur les 3 années à venir - Réalisation d'un diagnostic de la population du territoire (données démographiques, niveau de formation, etc.) et adéquation entre population et marché de l'emploi local - Cartographie des dispositifs et appareils de formation existants sur le secteur <p>2014 : Mise en place des processus de coordination</p> <ul style="list-style-type: none"> - Proposition d'une méthodologie de recensement de l'évolution de l'activité auprès des partenaires économiques, par un opérateur désigné. <i>Désignation du comité de pilotage et de son coordinateur.</i> - Mise en œuvre d'une coordination de la collecte des données de l'évolution de la population active (jeunes et adultes). <i>Désignation du comité de pilotage et de son coordinateur.</i> - Coordination des projets de développement de formation des différents organismes implantés sur le territoire. Mise en commun des capacités d'accueil, des opportunités de création de nouvelles formations et des recensements de publics en demande de formation. <i>Désignation du comité de pilotage et de son coordinateur.</i> <p>2015 : Ajustement des processus de fonctionnement, dans les domaines</p>

	<p>suyivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyse démographique - Analyse des offres d'emplois - Développement de nouvelles formations <p>Ces ajustements seront basés sur les résultats de l'année 2014 et en précision des données démographiques et demandes de formation recensés, en qualification de l'offre des emplois sur le secteur et en optimisation de fonctionnement des opérateurs de la formation.</p>
Evaluation du coût	A définir.
Conditions générales de financement	<p>A définir.</p> <p>A lier au PACTE pour le développement du territoire.</p>

Titre du projet/ de l'action	45 Lycée à section hôtelière et de formation aux métiers des services aéroportuaires avec internat
Rappel objectifs du CDT (titre II)	<ul style="list-style-type: none"> - Structurer et renforcer l'offre de formation - Structurer le développement autour de cinq filières différenciantes dont l'aéroportuaire
Maître d'ouvrage / Porteur	
Emplacement ou périmètre envisagés.	<p>DANS LE FUTUR CENTRE URBAIN DU TRIANGLE DE GONESSE Quatre sites possibles</p> <ul style="list-style-type: none"> . À proximité immédiate du parc hôtelier de Roissy et de l'aéroport Paris CDG regroupant des hôtels de 1 à 4 étoiles dont de prestigieuses enseignes et près de 8 000 chambres. . Au contact d'Europa City, centre culturel, touristique et commercial d'envergure internationale (500 000 m² SHON), offrant un large éventail de métiers liés à l'hôtellerie et à la restauration. <p>Pôle hôtelier de Roissy-en-France</p> <p>Lycée de Gonesse sites possibles</p> <p>PLAINE DE FRANCE</p>
Calendrier optimal des étapes d'élaboration et de réalisation	<i>Démarrage possible des travaux, après la prise de possession des terrains par l'aménageur fin 2014. Projet en cours de discussion avec le Conseil régional d'Ile-de-France et le Rectorat de Versailles.</i>
Evaluation du coût	A définir.
Conditions générales de financement	A définir.

Titre du projet/ de l'action	46 Renforcement de l'offre de formation de l'annexe sarcelloise de l'IUT de Cergy-Pontoise
Rappel objectifs du CDT (titre II)	<ul style="list-style-type: none"> - Structurer et renforcer l'offre de formation - Renforcer les liens vers les territoires voisins
Maître d'ouvrage	IUT Cergy-Pontoise
Emplacement ou périmètre envisagés.	<p>IUT de Cergy-Pontoise, site de Sarcelles, 34, Bd Bergson, 95200 Sarcelles.</p> 
Calendrier optimal des étapes d'élaboration et de réalisation	<p>Rentrée 2015 : nouvelle offre de formation dans le domaine de l'aéronautique, en partenariat avec l'AFMAE (de niveau bac et/ou Bac+3).</p> <p>Rentrée 2015 : nouvelle offre de formation de niveau BAC+3 en alternance dans le domaine des services (marketing ou tourisme international).</p>
Evaluation du coût	Non défini.
Conditions générales de financement	<p>Du point de vue formations, l'IUT de Cergy-Pontoise souhaite bénéficier du cluster lié au projet AIGLE pour la recherche de contrats d'apprentissage. Dans le cadre de son plan de développement de formations courtes professionnalisantes dédiées aux BAC Pro, l'IUT souhaite renforcer ses partenariats avec les industriels. Le cluster est une opportunité de créations de nouvelles formations répondant aux attentes de la filière aéronautique.</p>

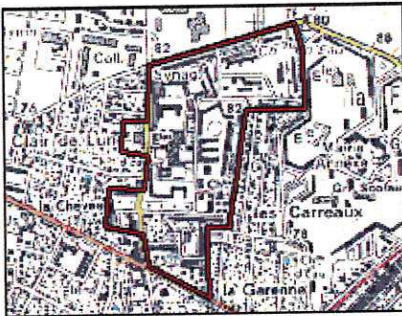
Titre du projet/ de l'action	47 Renforcement de l'offre de formation en alternance de la CCI dans les métiers du tertiaire																																																																																										
Rappel objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Développer l'offre de formation pour répondre aux besoins en compétences de l'activité économique et de la population locales ; - Mise à disposition de filières en alternance sur les niveaux IV, III et II de formation dans les domaines du commerce, du management commercial, de l'informatique, des activités d'organisation de management, de gestion administrative et des services ; - Création d'une offre de Formation Professionnelle Continue dans ses domaines de compétences ; - Adaptation et création des formations à partir d'analyses régulières de l'évolution économique et des métiers du tertiaire. 																																																																																										
Maître d'ouvrage	CCI																																																																																										
Emplacement ou périmètre envisagés.	Deux sites réunis dans une seule école : GESCIA (Gestion Commerce, Informatique et Administration). Implantés sur les communes de Gonesse et Enghien-les-Bains, en vue de participer au développement des deux grands pôles économiques du Val d'Oise de Roissy-Val de France-Gonesse et Argenteuil-Bezons.																																																																																										
Calendrier optimal des étapes d'élaboration et de réalisation	<p>Projet de développement GESCIA</p> <table border="1" data-bbox="440 1256 1394 1509"> <thead> <tr> <th colspan="6">Site de Gonesse</th> </tr> <tr> <th>SPECIALITES</th> <th>2011</th> <th>2012</th> <th>2013</th> <th>2014</th> <th>2015</th> </tr> <tr> <td></td> <td>Effectifs</td> <td>Effectifs</td> <td>Effectifs</td> <td>Effectifs</td> <td>Effectifs</td> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>COMMERCE/VENTE</td> <td>133</td> <td>206</td> <td>233</td> <td>260</td> <td>285</td> </tr> <tr> <td>INFORMATIQUE ET RESEAUX</td> <td>45</td> <td>82</td> <td>135</td> <td>161</td> <td>161</td> </tr> <tr> <td>SERVICES</td> <td>55</td> <td>84</td> <td>84</td> <td>54</td> <td>54</td> </tr> <tr> <td>Totaux</td> <td>233</td> <td>372</td> <td>452</td> <td>475</td> <td>500</td> </tr> </tbody> </table> <table border="1" data-bbox="440 1532 1394 1807"> <thead> <tr> <th colspan="6">Site d'Enghien-Les-Bains</th> </tr> <tr> <th>SPECIALITES</th> <th>2011</th> <th>2012</th> <th>2013</th> <th>2014</th> <th>2015</th> </tr> <tr> <td></td> <td>Effectifs</td> <td>Effectifs</td> <td>Effectifs</td> <td>Effectifs</td> <td>Effectifs</td> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>GESTION /ADMINISTRATIVE</td> <td>136</td> <td>168</td> <td>162</td> <td>209</td> <td>212</td> </tr> <tr> <td>GESTION RH MANAGEMENT</td> <td>83</td> <td>83</td> <td>119</td> <td>167</td> <td>203</td> </tr> <tr> <td>COMPTABILITE / GESTION</td> <td>114</td> <td>112</td> <td>94</td> <td>77</td> <td>78</td> </tr> <tr> <td>SERVICES</td> <td>49</td> <td>20</td> <td>99</td> <td>107</td> <td>107</td> </tr> <tr> <td>Totaux</td> <td>382</td> <td>383</td> <td>474</td> <td>560</td> <td>600</td> </tr> </tbody> </table>	Site de Gonesse						SPECIALITES	2011	2012	2013	2014	2015		Effectifs	Effectifs	Effectifs	Effectifs	Effectifs	COMMERCE/VENTE	133	206	233	260	285	INFORMATIQUE ET RESEAUX	45	82	135	161	161	SERVICES	55	84	84	54	54	Totaux	233	372	452	475	500	Site d'Enghien-Les-Bains						SPECIALITES	2011	2012	2013	2014	2015		Effectifs	Effectifs	Effectifs	Effectifs	Effectifs	GESTION /ADMINISTRATIVE	136	168	162	209	212	GESTION RH MANAGEMENT	83	83	119	167	203	COMPTABILITE / GESTION	114	112	94	77	78	SERVICES	49	20	99	107	107	Totaux	382	383	474	560	600
Site de Gonesse																																																																																											
SPECIALITES	2011	2012	2013	2014	2015																																																																																						
	Effectifs	Effectifs	Effectifs	Effectifs	Effectifs																																																																																						
COMMERCE/VENTE	133	206	233	260	285																																																																																						
INFORMATIQUE ET RESEAUX	45	82	135	161	161																																																																																						
SERVICES	55	84	84	54	54																																																																																						
Totaux	233	372	452	475	500																																																																																						
Site d'Enghien-Les-Bains																																																																																											
SPECIALITES	2011	2012	2013	2014	2015																																																																																						
	Effectifs	Effectifs	Effectifs	Effectifs	Effectifs																																																																																						
GESTION /ADMINISTRATIVE	136	168	162	209	212																																																																																						
GESTION RH MANAGEMENT	83	83	119	167	203																																																																																						
COMPTABILITE / GESTION	114	112	94	77	78																																																																																						
SERVICES	49	20	99	107	107																																																																																						
Totaux	382	383	474	560	600																																																																																						

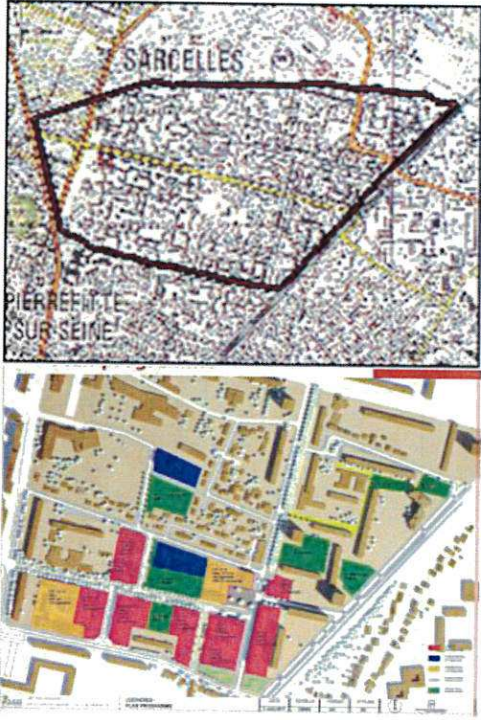
	<p style="text-align: center;">GESCIA Effectifs par niveau de formation</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Année</th> <th>Niveau IV</th> <th>Niveau III</th> <th>Niveau II</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2011</td> <td>310</td> <td>305</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>2012</td> <td>401</td> <td>354</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>2013</td> <td>393</td> <td>452</td> <td>81</td> </tr> <tr> <td>2014</td> <td>346</td> <td>488</td> <td>201</td> </tr> <tr> <td>2015</td> <td>346</td> <td>495</td> <td>259</td> </tr> </tbody> </table>	Année	Niveau IV	Niveau III	Niveau II	2011	310	305	0	2012	401	354	0	2013	393	452	81	2014	346	488	201	2015	346	495	259
Année	Niveau IV	Niveau III	Niveau II																						
2011	310	305	0																						
2012	401	354	0																						
2013	393	452	81																						
2014	346	488	201																						
2015	346	495	259																						
<p>Évaluation du coût</p>	<p>Ce projet est en cours de réalisation dans les établissements propriétés de la CCI et ne demande aucun investissement immobilier supplémentaire.</p>																								
<p>Conditions générales de financement</p>	<p>Les frais de fonctionnement du développement des formations en alternance sont financés par : le CRIF, la taxe apprentissage, l'organisme gestionnaire pour les formations en apprentissage (CCI) et les OPCA pour les contrats de professionnalisation.</p> <p>Les formations dédiées aux salariés sont financées par les entreprises.</p>																								

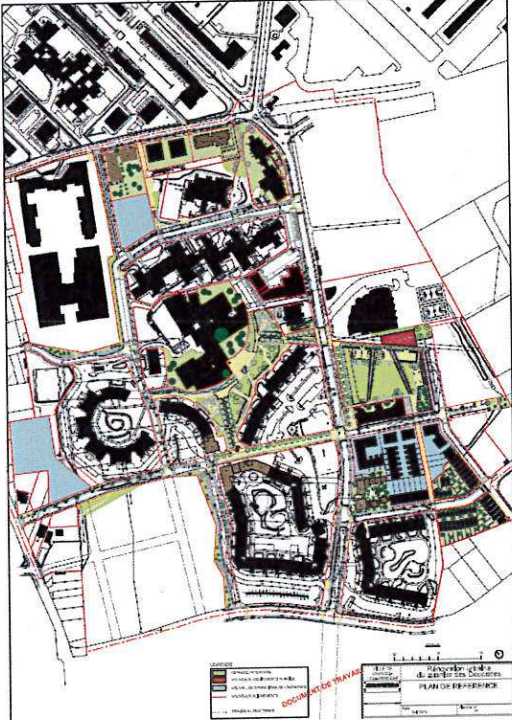
Titre du projet/ de l'action	48 Mise en place d'une gestion prévisionnelle des emplois et compétences au bénéfice des actifs du territoire
Rappel objectifs du CDT (titre II)	- Encourager l'emploi local
Maître d'ouvrage	A définir
Emplacement ou périmètre envisagés.	L'EPA Plaine de France a conduit en 2012 avec le bureau d'études ECODEV-Conseil une analyse pour estimer quantitativement et qualitativement les nouveaux emplois du territoire du Grand Roissy compte tenu des différents projets portés par les CDT, dont celui de Val de France / Gonesse / Bonneuil-en-France. Cette étude a pour but d'anticiper les évolutions pour mettre en place en amont les formations adaptées et faire ainsi en sorte que les habitants du territoire puissent bénéficier au mieux des développements.
Calendrier optimal des étapes d'élaboration et de réalisation	La mission s'est déroulée courant 2012 en 3 étapes : 1ère ETAPE : expertise des 25 sites projetés et leur impact en matière d'emplois et de qualifications. 2ème ETAPE : Les filières stratégiques et les emplois : quel positionnement par grandes fonctions et profils de métiers pour le pôle du Grand Roissy ? 3ème ETAPE : Zooms sur les métiers les plus sensibles ou représentatifs. Plusieurs axes sont à creuser au niveau du territoire compte tenu de la stratégie économique déployée : formations linguistique professionnalisantes en s'appuyant sur la Maison des Langues de Garges-lès-Gonesse, l'extension de l'IMA de Villiers le Bel, etc... Ces pistes sont à creuser dans le cadre du CDT autour d'une mise en réseau des acteurs emploi/formation du territoire. A ce titre le GIP emploi de Roissy pourrait être un acteur clé de la stratégie.
Evaluation du coût	A définir.
Conditions générales de financement	A définir.

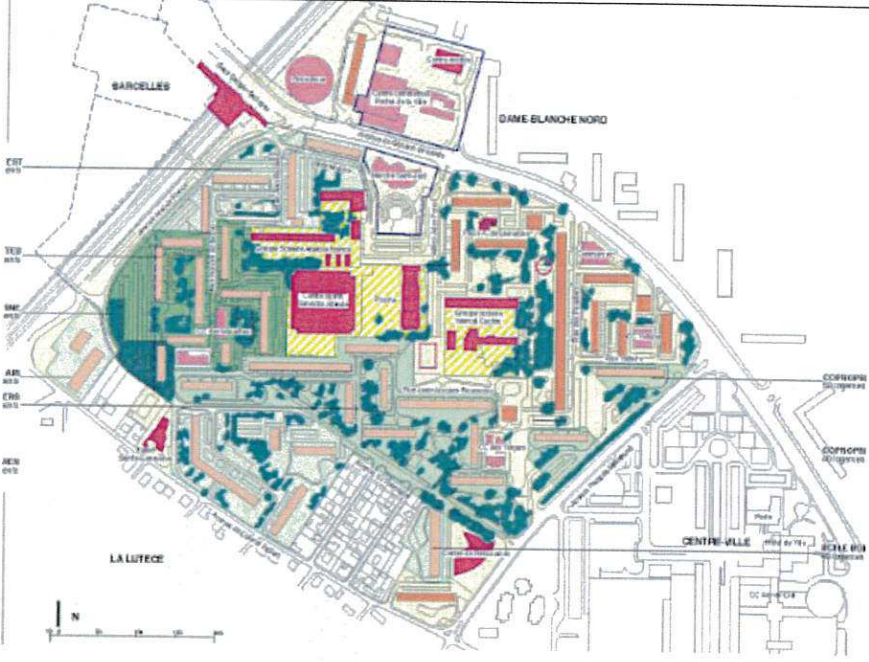
Chapitre Septième : Mise en œuvre d'un PSL intercommunal


I. Achever la rénovation des quartiers sous convention ANRU


Titre du projet/ de l'action	49 Villiers-le-Bel – Les Carreaux, Puits la Marlière , Derrière Les et Cerisaie
Rappel objectifs du CDT (titre II)	- Construire 710 logements/an pendant 20 ans - Poursuivre l'effort de renouvellement urbain
Maître d'ouvrage	Ville de Villiers le Bel
Emplacement ou périmètre envisagés.	 <p>Figure 24 - Périmètre d'intervention envisagé</p>
Calendrier optimal des étapes d'élaboration et de réalisation	Convention Carreaux : 2013 après prolongation Convention Cerisaie : Avril 2014 avec possibilité de prolongement
Evaluation du coût	167 M€ dont 63 M€ ANRU
Conditions générales de financement	Voir convention

Titre du projet/ de l'action	50 Sarcelles – Lochères I
Rappel objectifs du CDT (titre II)	<ul style="list-style-type: none"> - Construire 710 logements/an pendant 20 ans - Poursuivre l'effort de renouvellement urbain
Maître d'ouvrage	EPA Plaine de France/ Ville de Sarcelles
Emplacement ou périmètre envisagés.	<p>ZAC des Sablons</p> 
Calendrier optimal des étapes d'élaboration et de réalisation	Lancement en 2007
Evaluation du coût	224,67 M€ HT
Conditions générales de financement	<p>OSICA : 151,65 M€ TTC Val de France : 1,45 M€ HT EPA Plaine de France : 38,98 M€ HT Ville de Sarcelles : 35,5 M€ HT CG 95 : 8,6 M€ HT</p>

Titre du projet/ de l'action	51 Garges-lès-Gonesse – Doucettes, Basses Bauves, Dame Blanche Ouest
Rappel objectifs du CDT (titre II)	<ul style="list-style-type: none"> - Construire 710 logements/an pendant 20 ans - Poursuivre l'effort de renouvellement urbain
Maître d'ouvrage	<p>Ville de Garges pour les études générales, l'aménagement opérationnel (SEMAVO) et les équipements de superstructure Val de France pour les Portes de la Ville (SEM 92 Aménageur) Immobilière 3F/Logirep/Val d'Oise Habita/OGIF/promoteurs privés dont AFL pour les logements (démolitions/reconstructions/réhabilitations/résidentialisations)</p>
Emplacement ou périmètre envisagés.	

	 <p>139 ha</p>
<p>Calendrier optimal des étapes d'élaboration et de réalisation</p>	<p><i>Études : 2006-2009</i> <i>Aménagements / démolitions / reconstructions / équipements : 2008-2016</i></p>
<p>Évaluation du coût</p>	<p>240 M€ <i>dont 12 M€ démolitions</i> <i>dont 85 M€ reconstructions logements sociaux et privés</i> <i>dont 37 M€ aménagements</i> <i>dont 69 M€ équipements publics et commerciaux</i></p>
<p>Conditions générales de financement</p>	<p>ANRU : 84 M€ Ville : 13,5 M€ Bailleurs : 54 M€ CG 95 : 9,5 M€ Conseil Régional : 16 M€ VDF : 2,3 M€</p>

Titre du projet/ de l'action	52 Garges-lès-Gonesse – La Muette
Rappel objectifs du CDT (titre II)	- Construire 710 logements/an pendant 20 ans - Poursuivre l'effort de renouvellement urbain
Maître d'ouvrage	Ville de Garges pour les études générales, l'aménagement opérationnel (AFTRP) et les équipements de superstructure Val de France pour l'Espace Europe Immobilière 3F/Osica/promoteurs privés dont AFL pour les logements (démolitions/reconstructions/réhabilitations/résidentialisations)
Emplacement ou périmètre envisagés.	 <p>139 ha</p>
Calendrier optimal des étapes d'élaboration et de réalisation	<i>Études : 2005-2008</i> <i>Aménagements / démolitions / reconstructions / équipements : 2007-2015</i>
Évaluation du coût	178 M€ <i>dont 14 M€ démolitions</i> <i>dont 100 M€ reconstructions logements sociaux et privés</i> <i>dont 20 M€ aménagements</i> <i>dont 16 M€ équipements publics et commerciaux</i>
Conditions générales de financement	ANRU : 67M€ Ville : 0,7 M€ Bailleurs : 79 M€ CG 95 : 5 M€ Conseil Régional : 8,6 M€ VDF : 2 M€

Titre du projet/ de l'action	53 Gonesse – Saint Blin, La Madeleine
Rappel objectifs du CDT (titre II)	<ul style="list-style-type: none"> - Construire 710 logements/an pendant 20 ans - Poursuivre l'effort de renouvellement urbain
Maître d'ouvrage	OPIEVOY, ANTIN Résidence, Gambetta
Emplacement ou périmètre envisagés.	
Calendrier optimal des étapes d'élaboration et de réalisation	
Evaluation du coût	84 M€ dont 26 M€ ANRU
Conditions générales de financement	

II. Etudes de faisabilité pour définir de nouveaux périmètres de renouvellement urbain

Titre du projet/ de l'action	54 Mise à l'étude du Plan Stratégique Local intercommunal (PSLI)
Rappel objectifs du CDT (titre II)	- Poursuivre l'effort de renouvellement urbain - Diversifier l'offre de logements
Maître d'ouvrage	Val de France
Emplacement ou périmètre de renouvellement urbain envisagés	<u>Arnouville</u> : le centre ancien, le quartier de la gare <u>Garges-lès-Gonesse</u> : quartier Carnot, Vieux Pays, Croix Buard, Lutèce, Dame Blanche Nord <u>Gonesse</u> : centre ancien, quartier pavillonnaire des Marronniers <u>Sarcelles</u> : ZUS Chantepie - Les Rosiers ; ZUS Lochères II : Flanades, Cholettes, Gide-Saint Saëns, St-Exupéry, Anatole France, Watteau, Jean Jaurès ; centre ancien <u>Villiers-le-Bel</u> : ZUS PLM/DLM : Cerisaie II ; centre ancien ; Village, Val Roger, Gélinières ; équipements de proximité (le Puits de la Marlière, Charmettes, « Salvador Allendé »)
Calendrier optimal des étapes d'élaboration et de réalisation	- Fin 2012 : démarrage de l'étude - T1-2013 : diagnostic - T2-2013 : axes stratégiques du PSL - Début 2014 : programme d'actions
Evaluation du coût	Etude : 200 k€ TTC Travaux : à définir
Conditions générales de financement	Travaux : par redéploiement des marges de manœuvre issues des conventions de rénovation urbaine + Caisse des Dépôts et Consignations.

NB : CCTP de l'étude fourni en annexe.

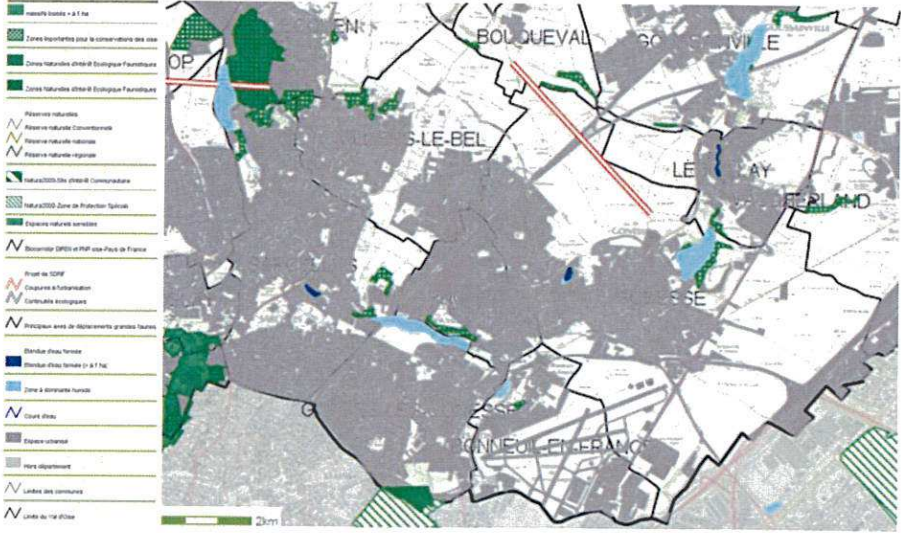
Titre du projet/ de l'action	55 Révision du Programme Local d'Habitat Intercommunal de Val de France-Gonesse – Bonneuil
Rappel objectifs du CDT (titre II)	<ul style="list-style-type: none"> - Construire 710 logements/an pendant 20 ans - Poursuivre l'effort de renouvellement urbain - Diversifier l'offre de logements - Améliorer la performance environnementale des logements éligibles
Maître d'ouvrage	Val de France, Gonesse et Bonneuil
Emplacement ou périmètre envisagés.	Sur l'ensemble des communes.
Calendrier optimal des étapes d'élaboration et de réalisation	Lancement étude courant 2013.
Evaluation du coût	Environ 100 K€ HT
Conditions générales de financement	Val de France, Gonesse, Bonneuil.

Chapitre Huitième: Environnement

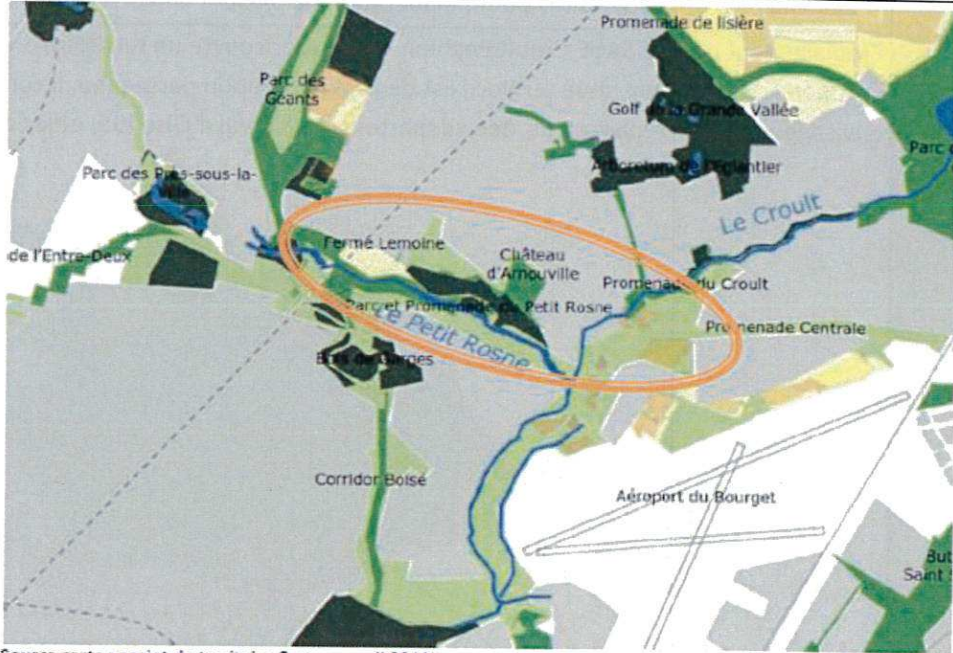
Titre du projet/ de l'action	56 Création du parc de la patte d'oie
Rappel objectifs du CDT (titre II)	- Valoriser les espaces non urbanisés
Maître d'ouvrage	Ville de Gonesse
Emplacement ou périmètre envisagés.	
Calendrier optimal des étapes d'élaboration et de réalisation	Juillet 2009 : arrêté préfectoral déclarant les acquisitions terrains compris dans le périmètre du futur parc, d'utilité publique
Evaluation du coût	<ul style="list-style-type: none"> - Acquisition foncières : 1,3 M € - Travaux : 1,7M €
Conditions générales de financement	<p>Conseil général : 25% du montant des acquisitions des terrains</p> <p>Agence régionale des espaces verts : 25 à 40%</p> <p>ADEME : achat d'un véhicule électrique : 3000 €</p>


Titre du projet/ de l'action	57 Elaboration d'un cahier de mesures environnementales à l'échelle du CDT
Maître d'ouvrage	Val de France / EPA Plaine de France
Emplacement ou périmètre envisagés.	Val de France / Gonesse / Bonneuil en France.
Calendrier	Rédaction du cahier des charges de la mission d'élaboration du cahier de mesures environnementales : avril 2013. Mise en place d'un comité de pilotage exceptionnel réunissant des urbanistes, des associations de protection de l'environnement, etc.. Exécution de la prestation : mai-septembre 2013
Evaluation du coût	27 467 € TTC
Conditions générales de financement	Etat : 21 974 € EPA Plaine de France : 3 978 € Val de France : 3 000 €

Titre du projet/ de l'action	58 Etude sur les possibilités d'extension du réseau de chaleur du SIGIDURS et autres études énergétiques
Rappel objectifs du CDT (titre II)	- Maîtriser l'impact des surfaces urbanisées - Améliorer la performance des services urbains
Maître d'ouvrage	Ville de Villiers le Bel
Emplacement ou périmètre envisagés.	Dans le cadre des constructions à venir sur le périmètre Anru de la Cerisaie, il est prévu d'étudier la possibilité d'extension du réseau de chaleur du SIGIDURS pour alimenter ces nouveaux logements ; et ceux du périmètre proche. Ce travail complète l'extension déjà réalisée en 2010 du réseau de géothermie sur le PLM et le DLM.
Calendrier	Lancement de l'étude prévue en 2012
Evaluation du coût	Inscrite au budget 2012
Conditions générales de financement	A construire selon les résultats de l'étude ...

Titre du projet/ de l'action	59 Trame Verte et Bleue intercommunale
Rappel objectifs du CDT (titre II)	<ul style="list-style-type: none"> - Valoriser les espaces non urbanisés - Mettre en valeur des corridors écologiques et en révéler le potentiel paysager
Maître d'ouvrage	AEV, SIAH et collectivités
Emplacement ou périmètre envisagés (à titre indicatif)	<p><u>Villiers-le-Bel</u> : Intervention souhaitée en priorité sur le massif boisé situé en prolongement de la Forêt d'Ecouen et au Nord du Village de Villiers le Bel</p> <p><u>Gonesse</u> : Etude en cours (livrable fin 2012 – budget 37.076€ TTC) visant à mettre en relation les espaces verts et bleues (principalement le Croult) de la ville de Gonesse + parc urbain de la Patte d'Oie</p> <p><u>Garges-lès-Gonesse</u> : 100 ha identifiés au niveau des vallées du Petit Rosne et du Croult + 50 ha environ d'Arnouville/Sarcelles au Parc de la Courneuve/Stains dans la perspective d'une adaptation des documents d'urbanisme.</p> <p><u>Arnouville</u> : berges du Croult et du Petit Rosne ; bois des Condos ;</p> <p><u>Sarcelles</u> : Réouverture du Petit Rosne en traversée du Village</p> 
Calendrier optimal des étapes d'élaboration et de réalisation	<p>Etudes de l'EPA : 2013</p> <p>Réalisation : à partir de 2014</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elaboration d'une trame verte et bleue à l'échelle de la Plaine de France, en s'insérant dans le cadre du SRCE en cours d'élaboration, et sur les études des villes déjà menées : début 2013 - Action EPA pour prise en compte de cette trame dans les documents d'urbanisme et les opérations d'aménagement <p>SAGE en cours d'élaboration (cf. fiche spécifique)</p>
Evaluation du	Etudes EPA Plaine de France: environ 60 000 €

	coût	Réalisation : à définir au cours de l'étude en fonction de ses conclusions
	Conditions générales de financement	Etudes : EPA Plaine de France (100%) Réalisation : à définir au cours de l'étude en fonction de ses conclusions

Titre du projet/ de l'action	60 Préservation et renaturation de la vallée du Petit Rosne
Rappel objectifs du CDT (titre II)	<ul style="list-style-type: none"> - Valoriser les espaces non urbanisés - Mettre en valeur des corridors écologiques et en révéler le potentiel paysager
Maître d'ouvrage	EPA Plaine de France (étude) : redéfinition des enjeux environnementaux par actualisation du diagnostic, définition d'un plan d'actions pour, notamment : restaurer la qualité écologique, hydrologique et du cours d'eau et de son milieu, pour structurer, consolider et valoriser la continuité écologique et biologique de la vallée du Petit Rosne, pour désenclaver la vallée et mettre en place de liaisons fonctionnelles, réalisation d'une modélisation hydraulique du cours d'eau (en option).
Emplacement ou périmètre envisagés.	 <p>Source carte : projet de territoire Castro – avril 2011)</p>
Calendrier	Etude de programmation environnementale de la vallée : démarrage prévu en mars 2013. Durée de l'étude = 6 mois.
Evaluation du coût	Etude : 60k€ HT Coût travaux à déterminer par l'étude qui prévoit le chiffrage des actions liées à la préservation écologique et hydrologique de la vallée du Petit Rosne et de sa trame verte et bleue, des impacts des mesures de préservation sur le projet urbain de l'avenue du Parisis, et de l'aménagement paysager global du site.
Conditions générales de financement	Etude : 48 k€ PRIF + 12 k€ EPA Plaine de France Travaux : à déterminer à l'issue de l'étude.

Titre du projet/de l'action	61 Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Croult Enghien Vieille Mer (CEVM)
Rappel objectif	<ul style="list-style-type: none"> - Valoriser les espaces non urbanisés - S'aligner parfaitement avec le SDAGE et participer à l'élaboration du SAGE
Maître d'ouvrage	<p><u>Instance décisionnelle :</u> La Commission Locale de l'Eau (CLE) est une instance de concertation pour l'élaboration et la mise en œuvre du SAGE. La CLE n'a pas de personnalité juridique propre, elle s'appuie donc sur une structure porteuse.</p> <p><u>Maître d'ouvrage :</u> Le SIAH Croult et Petit Rosne a été désigné structure porteuse du SAGE CEVM par les membres de la CLE. A ce titre il assure la maîtrise d'ouvrage des études nécessaires pour l'élaboration du SAGE</p>
Emplacement ou périmètre envisagé.	<p>Le SAGE Croult Enghien Vieille Mer couvre un territoire d'une superficie de 446 km² situé au Nord Est de l'agglomération parisienne. Il concerne 87 communes réparties sur deux départements, le Val d'Oise (95) et la Seine-Saint-Denis (93).</p> <div style="text-align: center;">  <p>Le périmètre du SAGE Croult-Enghien-Vieille Mer est délimité en rouge. Les communes de Seine-Saint-Denis (93) sont indiquées en rose, et celles du Val d'Oise (95) en vert. Les cours d'eau et canaux sont représentés en bleu.</p> <p>Données : BD Carthage, IGN, DRIEE-IF</p> </div> <p>Le SAGE est la déclinaison locale (pour un territoire hydrographique cohérent) des orientations fondamentales définies par le SDAGE pour atteindre les objectifs de bon état chimique et écologique fixés par la Directive Cadre sur l'Eau (DCE).</p> <p>Le SAGE CEVM concerne Cinq masses d'eau superficielles, dont le Petit Rosne et le Croult pour lesquelles existent des dérogations pour l'atteinte du bon état compte tenu de leurs états chimique et écologique fortement dégradés :</p>

	Nom de la masse d'eau	Code de la ME	Statut	Objectifs d'état			
				Ecologique		Chimique	
				Etat	Délai	Etat	Délai
	Croult amont	FRHR157A	Fortement modifiée	Bon potentiel	2021	Bon état	2027
	Petit Rosne	FRHR157A-F7060600	Fortement modifiée	Bon potentiel	2027	Bon état	2021
<p>Les enjeux identifiés pour ce territoire sont entre autres:</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Lutter contre les inondations et limiter les ruissellements ➤ Reconquérir la qualité de l'eau ➤ Préserver et restaurer les milieux aquatiques ➤ Améliorer le cadre de vie et valoriser l'eau au cœur de la ville <p>Une attention particulière sera portée à l'état hydromorphologique des cours d'eau et de leurs berges (l'état dégradé des cours d'eau est un paramètre particulièrement déclassant pour l'atteinte du bon potentiel écologique fixé par la DCE). Les zones potentielles de restauration hydromorphologique (renaturation de berges, reméandrage, réouverture de cours d'eau, et zones humides alluviales) seront cartographiées afin d'évaluer les marges de manœuvre pour un retour à un bon potentiel écologique de nos cours d'eau d'ici 2021 ou 2027.</p> <p>Le SAGE est un document de planification à moyen et long terme qui prend en compte les projets d'aménagement programmés sur le territoire, afin de concilier usages et milieu et d'assurer une cohérence entre les différentes politiques publiques d'aménagement du territoire.</p> <p>Les documents du SAGE (Plan d'Aménagement et de Gestion Durable, et Règlement) ont une portée juridique forte. Les documents d'urbanisme (PLU, SCoT, cartes communales) devront être rendus compatibles avec le PAGD dans un délais de 3 ans après l'approbation du SAGE. Les décisions administratives prises dans le domaine de l'eau (IOTA, ICPE, DIG relatives à toute opération d'aménagement hydraulique ou d'entretien des cours d'eau...) devront être compatibles avec les orientations du PAGD et conformes aux prescriptions du règlement du SAGE.</p> <p>A noter, que la non-atteinte des objectifs de bon état chimique et de bon potentiel écologique à horizon 2021 ou 2027 pourra faire l'objet d'un contentieux communautaire assorti de sanctions financières.</p>							
Calendrier optimal des étapes d'élaboration et	Le calendrier prévisionnel d'élaboration du SAGE prévoit une mise en enquête publique des documents du SAGE (PAGD, règlement du SAGE) pour fin 2015.						

<p>de réalisation</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 2004-2006: Emergence politique du SAGE • 2007-2009: Dossier préliminaire • 2009-2011: Consultation des collectivités et du Comité de bassin • 11 mai 2011: Arrêté préfectoral de délimitation du périmètre du SAGE • 07 septembre 2011: Arrêté préfectoral de composition de la CLE <p>Etat initial</p> <p>Diagnostic</p> <p>Tendances et Scénarios + Choix de la stratégie</p> <p>Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (PAGD)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Règlement • Rapport environnemental • Mise en consultation du projet de SAGE • Procédure d'enquête publique <p>Approbation du SAGE par arrêté préfectoral</p> <p>Mise en œuvre</p>
<p>Evaluation du coût</p>	
<p>Conditions générales de financement</p>	<p>Une fois le SAGE approuvé, sa mise en œuvre repose sur la mobilisation des acteurs locaux, notamment des collectivités compétentes qui pourront assurer la maîtrise d'ouvrage des opérations nécessaires pour atteindre les objectifs du SAGE.</p>

TITRE IV : Conditions de mise en œuvre du CDT

Il est à noter qu'évaluer un document de programmation dont la durée de mise en œuvre est de 15 ans est une démarche innovante et sans équivalent. Parmi les actions et projets identifiés pour donner corps aux ambitions de développement du territoire, les échéances sont diverses ; si certaines opérations constituent les priorités d'intervention, l'enjeu est bien de maintenir la dynamique pour permettre l'émergence de nouvelles réalisations au fil du temps, dans le cadre de la stratégie définie dans le CDT.

C'est pourquoi en matière de suivi de la mise en œuvre du CDT, l'instance de pilotage aura un rôle essentiel à jouer : lectrice des évolutions à l'œuvre sur le territoire, elle aura la responsabilité d'impulser les différentes actions et projets de développement, d'accompagner l'émergence de ceux qui ne sont encore aujourd'hui qu'esquissés bien que décisifs pour l'avenir du territoire. Elle s'appuiera pour ce faire sur des indicateurs qui devront traduire aussi bien le niveau d'atteinte des objectifs stratégiques que l'état d'avancement des opérations physiques. A ce titre, compte tenu de la simultanéité des transformations dont tous les territoires nord franciliens vont faire l'objet, il apparaît légitime de confier à un acteur comme l'EPA Plaine de France un rôle d'observateur général des changements. Une lecture comparée et agrégée des évolutions permettrait de rendre compte plus intelligemment des mutations engendrées par les CDT.

En ce qui concerne plus spécifiquement les projets engagés en cours de réalisation, le volume d'investissement prévisionnel représente plus d'1,8 milliard d'euros dont les financements sont ainsi répartis entre les partenaires :

N° fiche	Intitulé fiche	Territoire concerné physiquement par le projet	Maîtrise d'ouvrage	Montant prévisionnel invest. M€	Financeurs						Dispositifs de financement
					Etat	Région	CG95	CA Val de France et communes	Autre	Cession charges foncières et revenus locatifs	
1	BHNS préfiguration RER D	Villiers-le-Bel et Gonesse	STIF	34	50%	50%					Plan Espoir- Banlieue
2	Nouvelle branche RER D	Villiers-le-Bel et Gonesse	RFF / SNCF	320	A déterminer						CPER 2007-2013
3	Modernisation RER D	Tout le territoire	RFF / SNCF	100	29%	68%			3%		CPER 2007-2013 Plan de mobilisation pour les transports collectifs 2011- 2013
4	Pôle gare multimodal Garges Sarcelles	Sarcelles et Garges-lès- Gonesse	RATP, CG 95, CA Val de France, SNCF	26,4		16%	5%	4%	STIF : 32% SNCF : 20% FEDER : 15% RATP : 1%		Contrat de pôle POUIF FEDER In' Europe Programme IMPAQT Schéma directeur accessibilité STIF+SNCF
5	T5 St Denis-Garges Sarcelles	Sarcelles	CG95, STIF	163	17%	72%	10%	10%			CPER 2007-2013
6	BIP section est RD370- RD84a	Gonesse et Bonneuil-en- France	CG 95	22,9		70%	30%				CPER 2000-2006 Contrat particulier
											Région - Département
18	ZAC Entre Deux Pointe Trois Quarts	Sarcelles	EPA	7,45		29%		33%	FEDER : 34%	4%	FEDER In'Europe Contrat départemental
19	ZAC Tissonvilliers III	Villiers-le-Bel	CA Val de France (AFTRP)	12			7%	2%	FEDER : 7%	85%	FEDER In'Europe Contrat départemental
20	ZAC quartier de la gare de Garges/Sarcelles	Garges et Sarcelles	CA Val de France (EPA Plaine de France)	15,8	18%	24%		5%	25% dont 21% FEDER	28%	FEDER Objectif 2 et In'Europe CPER 2000-2006 et 2007-2013 Plan Espoir- Banlieue
21	ZAC Portes de la ville	Garges-lès- Gonesse	CA Val de France (SEM 92)	14,8	8%	27%	4%	8%	FEDER : 7% ANRU : 39%	7%	FEDER CPER 2007-2013 / GP3 Convention ANRU Garges-lès- Gonesse
31	DEBITEX	Tout le territoire	DEBITEX	110		7%	3%		5%	86%	
37	Dôme Aréna-Lochères Nord	Sarcelles	A définir	220				14% (aménagement urbains)	Privé: 86%		

49	ANRU Villiers le Bel Carreaux Cerisaie	Villiers-le-Bel	Commune, bailleurs	167		5%	4%	5%	Bailleurs: 42%	ANRU : 40%	Convention ANRU
50	ANRU Sarcelles Lochères I	Sarcelles	Commune, bailleurs	224	47%		4%	1%		ANRU : 47%	Convention ANRU
51	ANRU Garges Doucettes Dame Blanche	Garges-lès- Gonesse	Commune, bailleurs	179,3	47%	9%	5%	9%	Bailleurs : 30%	ANRU : 47%	Convention ANRU
52	ANRU Garges La muette	Garges-lès- Gonesse	Commune, bailleurs	162,3	41%	5%	3%	2%	Bailleurs: 49%	ANRU : 41%	Convention ANRU
53	ANRU Gonesse Saint Blin	Gonesse	Commune, bailleur (OPIEVOY)	84	31%						
56	Parc de la Patte d'Oie	Gonesse	Commune, bailleurs	3		25 à 40%	11%				AEV, ADEME

Chapitre Deuxième : Suivi des objectifs stratégiques et tableaux de bord de l'avancement des projets

Sont distingués les indicateurs de suivi et d'évaluation à 3 niveaux :

- les objectifs stratégiques du CDT tels que décrits au titre II et déclinés par thématiques,
- l'avancement des opérations physiques, projets d'aménagement et construction engagés en phase pré-opérationnelle, listés dans le titre III,
- l'évaluation environnementale en fonction des enjeux mis en évidence par cette dernière et des mesures compensatoires préconisées.

Les partenaires associés à la rédaction du CDT mesurent collectivement l'ampleur du travail de collecte des différents indicateurs et proposent la mise en place d'un système mutualisé susceptible de traiter une échelle plus large que celle du CDT. L'EPA Plaine de France pourrait éventuellement assurer ce rôle d'observatoire pour le Grand Roissy.

I. Suivi des objectifs stratégiques

Les indicateurs de suivi proposés sont les suivants, par thématique. Ils sont en fonction de la disponibilité des données collectés annuellement ou triennalement.

Domaine	Objectifs	Organisme source	Indicateurs
Transport	Rendre le territoire accessible en moins de 45 minutes à 60% des franciliens et en moins d'une heure à 100% des parisiens	SGP, RATP, RFF	Données distance-temps sur l'ensemble de l'Île de France
	Rendre accessible aux habitants du territoire la moitié des emplois et des pôles de formation d'Île de France en moins d'une heure	SGP, RFF	Données distance-temps
	Atteindre une part modale TC/mode doux de 50% sur les trajets principaux entre domicile et lieu de travail avec des objectifs plus ambitieux sur certains sites	SGP, RFF, RATP, INSEE	Nombre de déplacements par mode
	Améliorer la desserte du territoire à l'échelle métropolitaine et le rendre plus visible et attractif	SGP	Données distance-temps (RATP)
	Mettre en relation les pôles au sein du territoire grâce à de	DRIEA/CG95	- Temps de parcours entre pôles par mode

	nouvelles infrastructures est-ouest		- Nombre de déplacements est-ouest
	Renforcer les liens vers les territoires voisins	SGP, RFF, RATP	Provenance et direction des déplacements entre territoires
	Améliorer la qualité du service grâce à une nouvelle hiérarchisation des infrastructures de transport en commun et de réseau viaire local	STIF	- Fluidité du trafic routier - Saturation des TC
	Assurer une intégration environnementale des infrastructures	Airparif	- Nuisances acoustiques - Pollutions (mesures)
Développement économique	Créer 30 000 emplois à l'horizon 2025 sur le territoire	Services « développement économique » des collectivités, Pôle Emploi, INSEE, DIRECTE	- Nombre de création d'emplois salariés annuel dans chaque zone ou commune - Niveau de qualification
	Développer progressivement une nouvelle offre immobilière en cohérence avec le Grand Roissy et dans un souci de gestion économe de l'espace	Direction de l'urbanisme des collectivités	- Permis de Construire déposés - Nombre de m ² de construits par fonction
	Structurer le développement autour de cinq filières différenciantes	Services « développement économique » des collectivités	- Nombre de création d'entreprises annuels - Code NAF : taille des entreprises, secteurs d'activité - Fréquentations annuelles et provenances des visiteurs des sites culturels
	Garantir le fonctionnement des exploitations agricoles	Chambre d'agriculture 95 SAFER	- Nb d'hectares exploités - Production - Débouchés
	Développer un équipement numérique innovant	CG 95	- Nombre de raccordements au réseau débitex
	Encourager l'emploi local par la mise en place d'une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences au bénéfice des actifs du territoire	Aménageurs	- Nombre d'entreprise qui signe la charte - Nombre d'heures d'insertion sur les chantiers - Nb TPE/PME locales ayant eu accès à des

			marchés publics
	Structurer et renforcer l'offre de formation	Rectorat de Versailles, EPA, Immochan, CFA des métiers de l'aérien, Ministère de la Défense, EFPA, GRETA, IMA	- Nombre de places créées en pré-qualification, formation initiale et formation continue - Provenance des étudiants (INSEE)
Logement	Construire 710 logements/ans soit 14 200 logements à terme (dans le cadre de la réglementation en vigueur)	Services Habitat Villes INSEE	- Recensement des procédures engagées par commune sur les documents d'urbanisme : motivations, contenus réglementaires et estimation de l'objectif de logements, bilan des ZAC et des transferts mutualisés opérés - bilan annuel du nombre d'autorisations d'urbanisme accordées en matière de logements y compris les autorisations de démolir et le nombre de logements démolis, - bilan annuel de l'état de l'évolution du parc de logements par type de logements et par taille, - bilan annuel des surfaces démolies et construites dédiées au logement -
	Poursuivre l'effort de renouvellement urbain	Observatoire de l'habitat de l'Île de France, RIL	- DOC (déclaration d'ouverture de chantier) en réhabilitation dans les zones C et D du PEB
	Diversifier l'offre de logements et la population	Services Habitat Villes	- Ventilation par typologie de la production de logement à partir des données PC - Evolution de la population (taille des ménages et nombre d'habitants) tous les 3 ans sur base RGP annuel tournant (INSEE)
	Améliorer la performance acoustique et thermique des logements éligibles au PGS	ADP/DGAC	- Nombre de logements insonorisés en zones C par type - Montant et nature (isolations acoustique+thermique)

			des travaux subventionnés
Environnement	- Cf. chapitre III du présent titre		

L'évaluation triennale sera constituée d'une analyse des différents indicateurs recensés dans le tableau ci-dessus et complétée par:

- l'évaluation du respect des engagements des porteurs de projet sur le plan opérationnel : programmes techniques, calendriers, conditions de mise en œuvre... (cf. paragraphe suivant) ;
- le respect des engagements des signataires sur le plan financier, condition sine qua non pour atteindre les objectifs affirmés dans le CDT.

II. Suivi de l'avancement opérationnel des projets

Comme il a été dit précédemment, certains objectifs du CDT ont pour unique réponse des projets de construction ou d'aménagement. C'est une des raisons pour lesquelles, il est primordial d'avoir, dans le cadre du CDT, des outils de suivi d'avancement de ces opérations physiques. Dans ce paragraphe sont présentés des indicateurs génériques qui seront régulièrement renseignés pour chacun des projets. Ces indicateurs pourront être agrégés pour fournir une vision globale de l'avancement des projets du CDT.

A ce stade, les projets se distinguent par leur état de maturité en trois types : les projets engagés, les projets en phase d'études pré-opérationnelles et les projets à moyen et long terme. Ces derniers, du fait du manque de vision concrète, ne sont pas soumis à l'élaboration des indicateurs ci-dessous.

- Pourcentage d'engagement des études / des travaux
- Pourcentage de dépenses engagées par rapport au budget des études / des travaux
- Nombre de mètre carré par fonction (logement, bureaux, activité, équipement) en étude de maîtrise d'œuvre / en chantier
- Nombre de mètre linéaire de voirie et mètre carré d'espace extérieur public en étude de maîtrise d'œuvre / en chantier
- Respect du planning
- Conformité avec les documents d'urbanisme (SDRIF, SCOT, PLU) et autres schémas directeurs (SRCAE, SRCE, SDAGE et SAGE, PDUIF, etc...).

Ces indicateurs seront collectés auprès des maîtres d'ouvrage de construction et pourront être additionnés afin d'avoir une vision plus globale de l'avancement des projets physiques.

Parallèlement, les projets à moyen et long termes seront passés en revue et soumis aux mêmes indicateurs dès que leur niveau de définition le permettra.

III. Suivi environnemental

Les préconisations et les indicateurs de l'évaluation environnementale sont ici rappelés :

Enjeux environnementaux	Indicateurs	Source des données	Périodicité maximale
Tous	Mise en œuvre du cahier des mesures environnementales du CDT dans les projets d'aménagement	Communes délivrant les PC Aménageurs	1 an
	Suivi de la réalisation des études à mener dans le CDT	Instance de pilotage du CDT	1 an
Efficacité énergétique et qualité de l'air	Linéaire de voies cyclables créé ou aménagé et points de stationnement vélo créés	Service voirie des villes, de la CA Val de France et du Conseil Général du 95	1 an
	Nombre (ou surface) de logements en rénovation ayant bénéficié d'aide pour les économies d'énergie	Bailleurs (Icade, I3F, Osica et Val d'Oise habitat), ADP (aéroport de Paris), DRIHL et Anah	1 an
	Ratio nombre de chantiers « verts » ou HQE sur total des chantiers liés au CDT	Communes délivrant les PC	1 an
	Evolution du nombre de logements raccordés au réseau de chaleur	Communes	3 ans
	Evolution du mix énergétique	Val de France	3 ans
	Evolution de la qualité de l'air en quelques points géographiques du territoire (à définir)	Airparif	3 ans
Qualité des cours d'eau	Qualité physico-chimique du Petit Rosne selon l'indice national SEQ EAU	SIAH	3 ans
	Qualité Chimique du Petit Rosne selon l'indice européen DCE		

Enjeux environnementaux	Indicateurs	Source des données	Périodicité maximale
	Contamination aux phytosanitaires du Petit Rosne selon l'indice DCE Indice de richesse biologique		
Trame verte et bleue	Linéaire de cours d'eau renaturé ou surface d'espace naturel ayant bénéficié d'une mise en valeur	SIAH, AEV	1 an
Espace agricole	Hectares d'espaces agricoles consommés	Safer*	1 an
	Nombre de terres agricoles exploitées	Safer*	1 an
Bruit	Nombre de logements insonorisés en zones C par type Montant et nature (isolations acoustique + thermique) des travaux subventionnés Evolution du niveau sonore en quelques points géographiques stratégiques du territoire (restant à définir)	ADP (aéroport de Paris) / DGAC	3 ans
Transport	Nombre de déplacements par mode (part modale)	SGP, RFF, RATP, INSEE	1 an

Chapitre Troisième : Instances de suivi et pilotage

Trois types de rencontres ont été prévues pour accompagner la mise en œuvre du CDT.

LE COMITE DE PILOTAGE

Convoqué a minima une fois par an, le comité de pilotage rassemble l'ensemble des signataires et partenaires associés à la mise en œuvre des projets du CDT. Son caractère stratégique justifie un rôle multiple :

Il s'agira en premier lieu de dresser le bilan d'avancement des opérations inscrites au CDT, en s'appuyant sur la fourniture des états prévisionnels d'opération actualisés par les porteurs de projet. Cela permettra de différencier les opérations en cours de réalisation, en cours d'études et non engagées.

Pour les opérations en cours de réalisation, le comité de pilotage pourra être amené à faire des arbitrages techniques pour garantir le respect des ambitions du CDT.

Pour les opérations dont la réalisation n'est pas enclenchée mais qui ont fait l'objet d'études préalables, le comité de pilotage s'assurera que les éléments de chiffrage nécessaires à la tenue d'une conférence de financeurs sont disponibles afin de déterminer les conditions économiques et calendaires de réalisation.

Pour les opérations non engagées, le comité de pilotage évaluera la pertinence de leur lancement par le démarrage d'études de faisabilités dont les modalités devront être précisées : porteurs des études, budgets alloués, définition des objectifs stratégiques et techniques des études, délais.

Le comité de pilotage sera également en capacité de déclencher une procédure de révision du CDT si les évolutions constatées justifient l'actualisation du contrat. Dans ce cas, un projet de rédaction de l'avenant sera soumis en séance, débattu pour permettre d'établir une version amendée qui une fois validée dans le cadre de comités de rédaction spécifiques, pourra faire l'objet des délibérations propres aux différents organismes signataires en vue de sa signature.

LES COMITES TECHNIQUES THEMATIQUES

Pour assurer un accompagnement opérationnel, ainsi qu'une bonne préparation des comités de pilotage, des comités techniques thématiques sont envisagés en matière de :

- Logement
- Développement économique et Formation
- Environnement
- Transport

Rassemblant les représentants techniques par domaine des différents cocontractants, ils se réuniront une fois par an. Lors des comités, l'état d'avancement des projets sera passé en revue et les indicateurs de suivi communiqués puis analysés. Ces comités thématiques seront également l'occasion de vérifier la cohérence opérationnelle en tenant compte des interactions avec les projets des territoires voisins. Pour ce faire les comités thématiques pourront s'appuyer sur les restitutions qui seront faites des instances de coordination Inter-CDT, Grand Roissy, Entente Nord Métropolitain, Entente Gonesse/Aulnay (cf. page 30 du présent document)...

En outre, un comité technique de synthèse sera convoqué pour préparer le comité de pilotage annuel.

GROUPE DE TRAVAIL LOCAL DU CDT

Les groupes de travail consistent essentiellement à la préparation des comités techniques : relevé des indicateurs auprès des services compétents, propositions d'ordre du jour adaptés aux priorités stratégiques identifiées, organisation pratique des instances. Ils assurent en continu un travail de synthèse sur l'état d'avancement des projets actifs du territoire du CDT mais aussi des territoires voisins pour être en capacité de disposer dans le cadre des comités techniques d'une vision élargie des transformations à l'œuvre dans le nord francilien.

MODALITES D'INFORMATION ET PARTICIPATION CITOYENNES

Les partenaires du CDT maintiendront l'effort d'information des citoyens de la phase d'élaboration du CDT en phase de mise en œuvre afin de contribuer à l'appropriation par les habitants des transformations territoriales induites par les différents projets de développement. Outre les communications qui seront réalisées par les porteurs de projets et les approches concertatives qui seront proposées (ateliers, itérations public/concepteurs...), les signataires s'attacheront à diffuser une vision globale de l'état d'avancement du CDT en s'appuyant sur les restitutions élaborées pour les comités de pilotage. Cette information régulière et précise sera diffusée de diverses manières : publications locales, site internet de l'agglomération, réunions publiques...

Liste des études territoriales

NB : sont exclues de cette liste les études relatives aux projets spécifiques qui font l'objet de fiches-action dans le titre III du CDT

Etudes réalisées

- Etude urbaine générale – diagnostic et orientations pour une stratégie de développement territorial à 15 ans, Atelier Castro, co-maîtrise d'ouvrage Val de France / Gonesse, août 2010-avril 2011
- Etude sur le potentiel de développement des filières économiques, Philippe Richard, Val de France, janvier 2011-avril 2011.
- Etude sur l'articulation des projets aux abords de l'avenue du Parisis, SETEC, EPA Plaine de France, Janvier 2012-Avril 2012
- Etude de réceptivité foncière aux abords de l'avenue du Parisis, atelier Castro, EPA Plaine de France, décembre 2012 – mars 2013
- Schéma agricole de la Plaine de France, SAFER, EPA Plaine de France, septembre 2013

Etudes en cours

- Etude de programmation environnementale de la vallée du Petit Rosne, ATM / Synbio, EPA Plaine de France, septembre 2013 – juin 2014
- Etude schéma viaire du Grand Roissy, SETEC, EPA Plaine de France, janvier 2013 – décembre 2013
- Schéma des espaces économiques, CNM Partners, EPA Plaine de France, depuis novembre 2013
- Forum de tous les savoirs, Philippe Richard Consulting, EPA Plaine de France, septembre 2013 – décembre 2013
- Trame verte et bleue de la Plaine de France, SETEC, EPA Plaine de France, depuis novembre 2013

Etudes à lancer

- Mise en place d'un observatoire des logements et de la population en zone C

Annexes

Diagnostic habitat

Rapport de présentation des projets phare : Triangle de Gonesse, EuropaCity, Dôme-Aréna, Avenue du Parisis

Charte d'aménagement durable de la Plaine de France

Cahier des charges de l'étude Plan Stratégique Local Intercommunal